

Djamel Kaouane reçoit le président du HCI

Le président du Haut conseil islamique (HCI), Bouabdallah Ghlamallah, a mis en avant, mardi, la nécessité, pour la grille de programmes des chaînes de télévision pour le Ramadhan de respecter les traditions de la famille algérienne, l'identité culturelle et le référent national de la société.

Page 24

Iftar:

20h00

Imsak:

03h37



L'ECHO D'ALGERIE

INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Quotidien National d'Information - 7^e Année - Jeudi 24 mai 2018
8 Ramadhan 1439 - N° 1798 - Algérie : 10 DA / 1 €

Lutte antiterroriste

Reddition de 5 terroristes à Tamanrasset et Skikda

Cinq terroristes se sont rendus, ce mercredi, aux autorités militaires à Tamanrasset et à Skikda, en possession d'armes et de munitions, annonce le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

Page 2

Presque tous se sont rendus aux forces de l'ANP

27 terroristes neutralisés depuis le mois d'avril

>> Lire page 24



Fuite des sujets de l'examen de 5^e



Benghabrit dément

Page 5

Abdelmoumen Ould Kaddour :

«La Sonatrach a les capacités de répondre aux besoins du marché»

Page 7

Fausse information circulant sur le Net

Hamel appelle à davantage d'efforts dans la lutte contre ce phénomène

Page 6

L'Echo Sportif

Matches amicaux EN-Cap Vert et EN-Portugal
Feghouli et M'Bolhi, retour des vieux soldats

Selon un classement établi par le site du magazine So Foot
Assad-Belloumi-Madjer dans le Top 50 des trios magiques

Pages 23 & 22



Bedoui ordonne une prise en charge rapide de leurs problèmes

Les préoccupations des citoyens au centre des priorités du gouvernement

En ordonnant une prise en charge meilleure et rapide des problèmes des citoyens, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Nouredine Bedoui, aura prouvé, une fois de plus, tout l'intérêt accordé par le gouvernement aux préoccupations et aux attentes des populations où qu'elles soient sur le territoire national.

>> Lire page 3

Lutte antiterroriste

Reddition de 5 terroristes à Tamanrasset et Skikda

Cinq terroristes se sont rendus, ce mercredi, aux autorités militaires à Tamanrasset et à Skikda, en possession d'armes et de munitions, annonce le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts fournis par les forces de l'Armée nationale populaire, 5 terroristes se sont rendus, le matin du 23 mai 2018, aux autorités de la 6^e et 5^e Régions militaires», a indiqué le communiqué. «Il s'agit, de 3 terroristes à Tamanrasset : Gharbi Ahmed et Ghedir Abdenasser qui avaient rallié les groupes terroristes en 2015, et Amari Lazhar, qui avait rallié les groupes terroristes en 2016. Lesdits terroristes avaient en leur possession 3 pistolets-mitrailleurs de type Kalachnikov et 5 chargeurs garnis de munitions», précise-t-on de même source. «A Skikda, 2 autres terroristes se sont rendus

en possession de 2 pistolets-mitrailleurs de type Kalachnikov, 6 chargeurs garnis de munitions, une grenade et une paire de jumelles. Il s'agit de Merabet Rabah, dit Chouaïb, qui activait comme spécialiste dans la confection des explosifs, et du dénommé Boukhalfa Hocine, dit «Chorahbil». Lesdits terroristes avaient rallié les groupes terroristes en 2002», ajoute le communiqué. Dans le même contexte et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'ANP «a saisi, à Skikda, un pistolet-mitrailleur de type Kalachnikov, alors qu'un autre détachement a détruit, à Tizi-Ouzou, 9 bombes de confection artisanale».



Sonelgaz Du fait des travaux de construction, l'Est de Reghaïa privé d'électricité

Une coupure d'alimentation électrique a été enregistrée, ce mercredi à l'Est de la commune de Reghaïa (Alger), suite à des dégâts causés par des travaux de constructions de deux bâtisses à un câble électrique de haute tension, a indiqué un communiqué de la Direction de distribution de l'électricité et du gaz (SDA) d'El Harrach. Cette coupure d'alimentation électrique, enregistrée mercredi à 9h36 à l'est de la commune de Reghaïa, suite à des dégâts causés à un câble électrique de haute tension, a concerné 100 clients de cette localité, a-t-on ajouté de même source. Les équipes techniques de la SDA ont été dépêchées immédiatement sur les lieux du sinistre et ont pu rétablir le courant électrique à 11h40, a-t-on encore indiqué. La SDA a déploré, dans son communiqué, que ce genre d'atteinte sur ses ouvrages est devenu «récurrent» et a dépassé le nombre de 70 atteintes tous types confondus depuis le début de l'année 2018, causant un préjudice important pour la direction et ses clients.

Accidents de la circulation

117 morts et 4719 blessés durant le mois d'avril



Cent dix sept personnes ont trouvé la mort et 4719 autres ont été blessées dans 3894

accidents de la circulation enregistrés durant le mois d'avril dernier à travers le

territoire national, indique un bilan rendu public mercredi par la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Bouira avec 7 morts et 154 blessés dans 129 accidents, suivie de Tamanrasset avec 7 morts et 61 blessés dans 18 accidents, et Boumerdès avec 7 morts et 143 blessés dans 119 accidents, note la même source, ajoutant qu'en termes de nombre d'accidents, Alger vient en tête avec 474 ayant fait 6 morts et 498 blessés. Selon le même bilan, le nombre le plus élevé de victimes a été enregistré lors de collisions frontales et de renversements, avec plus 72% des accidents,

alors que le nombre de personnes heurtées par des véhicules représente 23%. Concernant la répartition des dégâts matériels par type de transport, les véhicules légers restent en tête des dégâts avec 72% des accidents, suivi des motos/bicyclettes et des camions, avec respectivement 13,82% et 10,87% des accidents. Pour le bilan des accidents par types de route, le nombre d'accidents le plus important a été enregistré au niveau des routes nationales avec 40,81%, suivi des chemins communaux et autres chemins avec respectivement 20,47% et 16,38%, relève la même source.

Tunisie Treize individus soupçonnés de terrorisme interpellés à Sousse

Treize individus ont été arrêtés à Sousse pour des soupçons «d'appartenance à un réseau terroriste», a annoncé, ce mercredi, le ministère tunisien de l'Intérieur. Dans un communiqué, repris par l'agence de presse tunisienne TAP, le département a précisé que les individus en question envisageaient de se rendre en Syrie pour combattre aux côtés de l'organisation terroriste autoproclamée «Etat islamique» (Daech). La même source a également indiqué que les suspects ont avoué être adeptes du courant «takfiriste» et admis avoir fait allégeance à cette organisation terroriste. «Le ministère public a ordonné de placer les accusés en garde à vue. Des informations judiciaires ont été engagées à leurs encontre pour suspicion d'appartenance à une organisation terroriste», ajoute la même source.

Ooredoo

Promo sur son l'application «Islamiyate»

Une semaine gratuite, 50 DA l'abonnement mensuel et un «SAMSUNG GALAXY S8» à gagner chaque semaine. Ooredoo accueille Ramadhan sous le signe de l'innovation technologique et lance une promotion sur son application «Islamiyate», le premier service de streaming audio religieux en Algérie. Durant tout le mois sacré, les clients d'Ooredoo peuvent accéder à un contenu digital religieux riche et varié, pour une écoute en streaming ou une lecture, notamment des versets du Coran, des Douaâ, des chants religieux et des horaires de l'Iftar, de l'Imsak et des prières selon les wilayas. En plus du riche contenu religieux conçu spécialement pour

le mois de Ramadhan, l'application «Islamiyate» propose des quizz islamiques quotidiens offrant aux clients Ooredoo la possibilité de remporter, chaque semaine, un SAMSUNG GALAXY S8 et des recharges MAXY (Super MAXY, MAXY Hadra ou MAXY Internet 2000). Pour toute nouvelle souscription à ce service, Ooredoo offre GRATUITEMENT la première semaine et à l'expiration de celle-ci, le client Ooredoo bénéficie de 30 jours d'abonnement à Islamiyate pour 50 DA seulement. L'application «Islamiyate» d'Ooredoo est disponible exclusivement pour les clients Ooredoo sous Android sur la plateforme de téléchargement



«Google Play». Avec cette application, Ooredoo marque sa présence dans les grandes occasions à travers un contenu digital adapté aux attentes de ses clients.

Edité par la Sarl Echo Médias Algérie	Directeur Général Fondateur Tewfiq Meraou	Directeur de la Publication Ahsene Saaid	Siège Social : 32, Avenue de Maubeuge - Alger Rédaction : 5F, rue des 3 Frères - Bouadou Bir Mourad Rais - Alger Tél-Fax : 023 54 23 23 / 023 54 23 02	Anep Tél : 021 73 76 78 021 73 71 28 Fax : 021 73 95 59	• Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.
	Quotidien National d'Information	Rédacteur en Chef Mouloud Hamdi	Direction de la publicité : Tél-Fax : 023 54 23 04	Diffusion Ouest-Centre-Est Zigzag Expresse Impression SIA	
www.lechodalgerie-dz.com		E-mail : echodalgerie@gmail.com		Compte N° : 005001114002013631013	
L'ECHO D'ALGERIE		بنك التنمية المحلية BAHQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL		@echodalgerie_dz	

Bedoui ordonne une prise en charge rapide de leurs problèmes Les préoccupations des citoyens au centre des priorités du gouvernement

En ordonnant une prise en charge meilleure et rapide des problèmes des citoyens, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, aura prouvé, une fois de plus, tout l'intérêt accordé par le gouvernement aux préoccupations et aux attentes des populations où qu'elles soient sur le territoire national.

Tous les efforts consentis par le gouvernement vont dans le sens de la satisfaction des aspirations du citoyen, a affirmé le ministre, mettant l'accent sur les priorités de l'heure. Après avoir salué les efforts de l'Armée nationale populaire (ANP) dans la préservation de la sécurité et de la stabilité et la protection des frontières, Bedoui a indiqué que l'Etat «ne permettra à quiconque de porter atteinte à la sécurité du citoyen, à la stabilité du pays et aux acquis du peuple algérien», soulignant que l'amélioration du service public est au centre de «toutes les réformes profondes initiées par le Président Abdelaziz Bouteflika depuis 1999». Cette démarche, a-t-il ajouté, s'est traduite par les projets et les réalisations accomplis et s'est cristallisée dans les réformes politiques et dans le dernier amendement de la Constitution qui a placé le citoyen au cœur des politiques publiques tout en l'associant dans la gestion des affaires publiques. Noureddine Bedoui n'a pas manqué récemment d'affirmer que l'Etat avait assuré tous les moyens nécessaires pour préserver les acquis liés à la sécurité et à la stabilité, lesquels constituent, a-t-il dit, «une ligne rouge à ne pas franchir». «L'Etat a assuré, sous la direction du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, tous les moyens nécessaires pour préserver les acquis de sécurité et de stabilité», a indiqué Bedoui, tout en rappelant les menaces terroristes et criminelles qui pèsent sur les frontières nationales. Il a réaffirmé que les acquis de sécurité et de stabilité ont été réalisés grâce à la Charte pour la paix et la réconciliation nationale et constituent «une ligne rouge à ne pas franchir». Les différents corps de sécurité, dira-t-il, sont capables de préserver la sécurité et la stabilité et pro-

téger les citoyens et leurs biens, a précisé Bedoui, ajoutant que la préservation de la sécurité est la responsabilité de tous et il sera procédé prochainement à la dotation de plusieurs communes de nouvelles structures de sécurité. Pour lui, le peuple algérien est à même de surmonter toutes les crises et difficultés et ne permettra à quiconque de porter atteinte à l'intégrité territoriale du pays ni à sa stabilité. Le ministre de l'Intérieur avait indiqué que le gouvernement comptait mettre en place une nouvelle stratégie de développement des régions frontalières, en vue d'insuffler une nouvelle dynamique aux régions du sud du pays. Il avait précisé que cette stratégie concernera tous les domaines de développement local et que tous les moyens matériels et humains seront mobilisés à cet effet. Le premier responsable du secteur avait, par ailleurs, indiqué que l'Etat «ne restera pas les bras croisés» devant les défaillances enregistrées, arguant que la commission gouvernementale en charge du dossier veille à prendre les mesures nécessaires pour protéger les frontières du pays. Il avait alors rappelé l'existence de réseaux criminels qui exploitent les femmes et les enfants des migrants clandestins pour tenter de déstabiliser le pays et porter atteinte à sa sécurité. Le ministre avait, en outre, salué la contribution de la population de la région, ainsi que les efforts consentis par les services de sécurité à leur tête l'Armée nationale populaire (ANP) pour la protection des frontières et la sauvegarde de la sécurité et de la stabilité du pays. Déplorant l'esprit défaitiste de ceux qui s'adonnent aux critiques de ce qu'entreprennent les autorités locales, même si l'impact positif demeure palpable, le ministre a appelé à favoriser la critique constructive, à



œuvrer au renforcement des moyens de rapprochement avec toutes les bonnes volontés et à ne ménager aucun effort afin d'intensifier les contacts avec les différentes catégories de la société à travers tous les moyens disponibles, notamment les plus populaires. Quant à ceux qui tentent par tous les moyens de porter atteinte aux pays à l'intérieur et à l'extérieur et n'hésitent pas à tendre la main à ses ennemis pour semer la fitna, Bedoui a invité les élus locaux à rester fidèles à leurs prédécesseurs qui ont fait face à ces derniers avec professionnalisme et un sens élevé de responsabilité, affirmant que la meilleure réponse sera de servir le pays avec abnégation et loyauté en impliquant le citoyen dans le

cadre de la concertation et le dialogue. Le peuple algérien demeure attaché à sa sécurité, à sa stabilité et à sa souveraineté. Il a déjà prouvé son inclination à la paix en menant à bon port le processus de réconciliation nationale initié par le président de la République, une réconciliation favorablement accueillie par le peuple, a soutenu le ministre, ajoutant que la reconstruction de ce qui a été détruit et la relance de la roue du développement ont ainsi été amorcées sous la direction éclairée du président de la République, ce qui a permis à l'Algérie de reprendre la place qui lui sied dans le concert des nations, forte d'institutions démocratiques solides.

T. Benslimane

Programme national d'efficacité énergétique Guitouni et Zaâlane signent un mémorandum de coopération



Le ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni et le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaâlane procédant, ce jeudi, à la signature d'un mémorandum de coopération sur la mise en œuvre du programme national d'efficacité énergétique dans le secteur des travaux publics et des transports. Ce mémorandum de coopération prévoit une subvention du Fonds national pour la maîtrise de l'énergie et pour les énergies renouvelables et la cogénération (FNMERC), à hauteur de 50 % du coût global de conversion au profit des chauffeurs de taxi automobiles ainsi que la pro-

motion à grande échelle du GPL/c et du GNC, précise la même source. Un premier objectif de conversion en GPL/c pour 50 000 véhicules de taxis est fixé pour l'année 2018. En vertu de ce mémorandum, les deux parties conviennent également, de l'engagement d'une réflexion sur les voies et les moyens permettant une implication accrue de tous les opérateurs de transport public ainsi que les automobilistes à la mise en œuvre du programme national d'efficacité énergétique y compris l'opportunité d'élargir le champ d'application de la subvention allouée par le FNMERC et proposer des initia-

tives et autres actions pratiques pour sa mise en œuvre.

L'organisation conjointe de séminaires, de journées d'études et de conférences sur l'efficacité énergétique dans le secteur des travaux publics et des transports ainsi que l'échange d'information et de documentation figurent aussi dans les axes de coopération. Pour assurer la mise en œuvre et le suivi de la coordination entre les deux secteurs, une commission composée de représentants des deux ministères sera constituée. A cet effet, les deux parties s'engagent à mettre en place les moyens nécessaires pour la réalisation des actions retenues dans les délais impartis et à encourager les échanges et la collaboration entre les institutions sous tutelle des deux ministères dans le domaine de l'efficacité énergétique et la substitution inter énergétique dans le transport.

Ces échanges doivent se faire en concertation entre les départements concernés des deux parties.

Cette forte synergie nécessaire à la mise en œuvre des programmes des deux départements ministériels répond à une des grandes orientations de du président de la République, Abdelaziz Bouteflika dans le cadre de la mise en œuvre de son programme qu'il a confié au Gouvernement.

Pour rappel, le programme national de l'efficacité énergétique est une orientation forte du président de la République pour la promotion effective de l'utilisation à une grande échelle les carburants les moins polluants et les plus disponibles.

Coopération Afrique-Corée du Sud

Abderrahmane Raouya participe à la cérémonie d'ouverture officielle des Assemblées de la BAD

Le ministre des Finances Abderrahmane Raouya, a pris part, ce mercredi, à la cérémonie d'ouverture officielle des Assemblées annuelles du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD), ainsi qu'aux différentes réunions statutaires de cette institution qui se déroulent du 21 au 25 mai courant en Corée du Sud, a indiqué un communiqué du ministère.

La cérémonie d'ouverture de ces Assemblées s'est tenue au Centre des expositions et Conventions de la ville de Busan, sous le haut patronage du président de la République de Corée Moon Jae-In, qui est intervenu par vidéoconférence.

Ainsi, elle a connu une importante représentation comprenant des chefs de gouvernements du Rwanda, le vice-Premier ministre de la République de Corée, du président du Groupe de la Banque Mondiale Jim Yong KIM, de Akinwumi ADESINA, président du Groupe de la BAD, des gouverneurs, des dirigeants d'institutions internationales et régionales, des ONG, des chefs d'entreprises, des membres des Conseils d'administration, la Direction et les membres du personnel de la BAD. La cérémonie d'ouverture, s'en est suivie la 1^{re} session des Conseils des gouverneurs à laquelle a pris part Raouya, dédiée à l'examen des activités de la BAD et de ses filiales, notamment l'adoption des rapports annuels des activités financières comme présentés dans le rapport du comité directeur mixte, dont l'Algérie a participé en tant que membre, ajoute la même source. Raouya a également participé à un atelier de haut niveau intitulé «Accélérer l'industrialisation de l'Afrique Vision, Expériences et enseignements», auquel un accent

particulier a été mis sur le partage d'expériences pour tirer profit des opportunités émergentes dans les pays nouvellement industrialisés. Cet atelier, s'est focalisé aussi sur les rôles complémentaires des partenariats public-privé, les opportunités d'intégration régionale, les visions d'avenir : la 4^e Révolution industrielle (robotique, intelligence artificielle, Internet, développement des villes intelligentes) ainsi que les cadres politiques et institutionnels.

Cette rencontre a permis aux participants d'Afrique et de Corée du Sud de présenter leurs visions et leurs stratégies pour l'industrialisation ainsi que leurs idées pour surmonter les difficultés de mise en œuvre. L'atelier a offert à la Corée du Sud l'occasion de présenter son expérience en matière de développement économique.

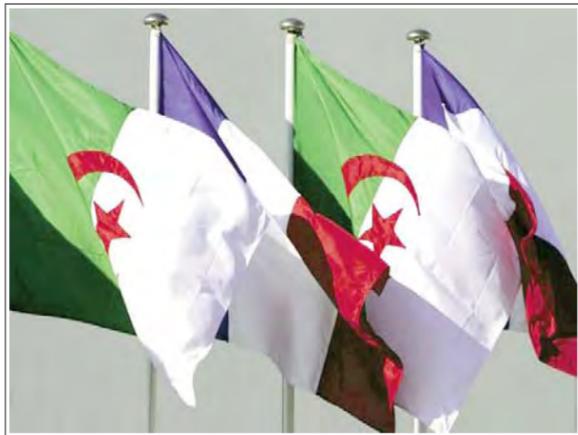
Au titre de ces entretiens bilatéraux, Raouya s'est entretenu avec les vice-présidents de la BAD avec lesquels, il a discuté de la coopération de l'institution avec l'Algérie. Ces derniers ont exprimé leur satisfaction sur la nature et le niveau appréciable des relations avec notre pays. Ils ont par ailleurs, confirmé leur volonté d'accompagner l'Algérie dans ses efforts de développement économique et social, note le communiqué.

A.S.



Relations algéro-françaises

Amplifier les dynamiques de coopération pour un partenariat gagnant-gagnant



Les participants à une conférence-débat sur le développement de la coopération industrielle et technologique franco-algérienne, organisée, hier, à l'université Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou, ont unanimement appelé à amplifier les «dynamiques de coopération» entre les deux pays. La rencontre qui intervient à l'issue d'une 2^e visite de la délégation française en prévision de la préparation du séminaire sur la coopération industrielle et technologique algéro-française qui se tiendra en septembre prochain, a été l'occasion pour les deux parties de réitérer leurs objectifs. Plaidant pour la mise en place d'une stratégie de croissance industrielle locale dans le cadre de ce partenariat, Lakhdar Madjène du Forum des chefs d'entreprise (FCE) a

indiqué que la wilaya de Tizi-Ouzou recèle d'énormes potentialités industrielles et humaines dans plusieurs domaines qui ont besoin d'être exploitées et accompagnées afin de leur offrir de meilleures conditions d'évolution et de développement de leur compétitivité». De son côté, le haut responsable à la coopération industrielle et technologique franco-algérienne, Jean-Louis Levet, a indiqué que l'objectif de cette visite est de «voir comment nous pouvons ensemble, avec les opérateurs de la wilaya de Tizi-Ouzou, amplifier les dynamiques de coopération dans le domaine économique, des relations universités-entreprises, dans quelques mois et dans la durée». «Nous avons besoin de comprendre les attentes et les besoins du tissu entrepreneurial de la wilaya, et nous allons continuer à coopérer avec les industriels de la wilaya de Tizi-Ouzou dans le cadre d'une stratégie gagnant-gagnant qui vise la création de richesses et d'emplois ainsi que le développement de relations d'égal à égal, comme cela a été le cas à Sétif et Oran», a-t-il ajouté.

Lors des débats, plusieurs chefs d'entreprises, notamment des jeunes opérateurs, ont soulevé les contraintes, souvent logistiques et commerciales, face auxquelles ils se trouvent confrontés dans le développement de leurs entreprises et «l'absence de solutions à un niveau local». «J'ai acquis des machines de France pour le développement de mon entreprise, mais, à la première défection, il m'a fallu attendre des mois avant de recevoir la pièce de rechange, ce qui n'a pas manqué d'altérer mon entreprise sur tous les plans», a affirmé un jeune entrepreneur en électrotechnique qui a plaidé pour la création d'un «partenariat qui puisse répondre aux besoins des entreprises locales là où elles se trouvent». Lors de la première visite de la délégation française, en février dernier, un comité de pilotage a été créé avec un ensemble de structures d'intermédiation qui assure la

relation avec le monde des entreprises et qui a pour mission d'identifier et d'accompagner les projets de coopération en partant de la connaissance du tissu industriel de la wilaya. Une enquête touchant 120 entreprises au niveau de la wilaya a été lancée pour établir les différents domaines d'activités, les attentes et les projets qu'elles souhaitent développer avec les opérateurs français. Le rapport de ce comité qui sera remis en septembre prochain, permettra alors d'établir un plan d'action et de passer à la mise en œuvre des projets de coopération retenus.

Dialogue de haut niveau sur les villes à Strasbourg - France

Temmar prend part aux travaux

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar prend part au siège du Parlement européen à Strasbourg (France) aux travaux du dialogue de haut niveau sur les villes. Organisé en préparation au Forum politique de haut niveau (FPHN), prévu du 9 au 18 juillet prochain à New York, ce dialogue



intervient à l'invitation de la nouvelle directrice exécutive du programme des Nations unies pour les établissements humains (PNEH) et le maire de la ville de Strasbourg, coprésident du bureau exécutif des Cités et gouvernements locaux unis (CGLU). Cette rencontre importante a pour objectif de réaliser la concordance entre les objectifs internationaux et la mise en œuvre du Nouvel agenda urbain (NAU) et les objectifs du développement durable, notamment l'objectif N°11, en l'occurrence «la construction de villes sûres, inclusives et durables». Cette rencontre connaîtra la participation forte et diverse de plusieurs pays et la présentation des expériences des pays représentés afin d'enrichir les mesures prises par les Etats membres dans le cadre de la problématique posée par le NAU pour une vision intégrée du développement durable des villes.

Affaires religieuses

Lancement de la Fatwa électronique directe

Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, vient de lancer une nouvelle initiative pour protéger notre référent religieux. Il s'agit de « la Fatwa électronique directe », a annoncé, hier, le ministre Mohamed Aïssa. Une élite d'imams, hommes de culte et des universitaires seront mobilisés, pour répondre aux questions et préoccupations religieuses des citoyens.

Ces derniers peuvent adresser celles, sur la boîte électronique, du ministère : www.marw.dz, du dimanche à jeudi, de 10h du matin à 13h. Ce nouveau service est mis en œuvre, moins d'une semaine après le lancement du numéro vert 1088.

Le département de Mohamed Aïssa, accélère aussi le dispositif des avis juridiques islamiques, en renforçant les mesures classiques (correspondance, accueil des concernés au siège de la Commission de Fatwa au ministère). En outre, les conseils scientifiques à travers le territoire national ont été instruits pour

mettre en place, ces mesures, encadrées par des imams, membres des conseils, afin de répondre en temps réel, aux doléances des citoyens. Le ministre vise à travers le renforcement du dispositif de la Fatwa, mettre fin à l'anarchie des avis religieux et contrecarrer les fausses Fatwas «importées» ou diffusées par des courants religieux destructeurs, notamment sur les réseaux sociaux. Mohamed Aïssa, mène une vraie bataille, depuis plusieurs mois, pour protéger notre référent religieux à travers, notamment l'organisation de la Fatwa. Il a mis en avant, la nécessité d'une académie algérienne du Fik'h qui permettra de mettre fin à la cacophonie au niveau de l'espace public et médias. Il a précisé que l'émission de fatwas individuelles est du ressort du ministère, tandis que le Haut conseil islamique (HCI) a pour charge d'émettre des Fatwas pour l'ensemble des Algériens.

Examens de fin de cycle primaire Les épreuves se sont déroulées dans de bonnes conditions

Plus de 797 000 élèves sur l'ensemble du territoire national ont passé, hier, les épreuves de l'examen de fin de cycle primaire dans trois matières principales, à savoir la langue arabe, les mathématiques et la langue française. La ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghabrit, a donné le coup d'envoi à El Ménéea (Ghardaïa).

La responsable du secteur a assuré que les pouvoirs publics ont réuni toutes les conditions nécessaires pour assurer l'égalité des chances des candidats aux différents examens scolaires et que toutes les actions menées par son secteur visent à améliorer « la qualité du système éducatif sur l'ensemble du territoire national ». A cette occasion, la ministre s'est félicitée des conditions de déroulement des épreuves. D'autre part, Benghabrit a lancé un appel aux parents d'élèves, les partenaires sociaux les instances éducatives pour lutter contre la tricherie et le copiage dans les différents examens afin d'élever le niveau scolaire. Un phénomène qui revient à chaque fois que les examens approchent.

**Assurer un saut «qualitatif»,
l'école reste un espace
de connaissance et d'éducation**

La ministre de l'Éducation nationale a exhorté, à cet effet, l'ensemble des intervenants concernés à fédérer et déployer davantage d'efforts pour assurer un saut «qualitatif» dans le domaine de l'éducation et améliorer l'environnement de l'école Algérienne.



Concernant l'achèvement de l'année scolaire, la ministre a estimé que l'année scolaire doit se terminer le 30 juin de chaque année, même si le programme a été achevé, soulignant que l'école reste un espace de connaissance et d'éducation mais aussi de créativité et d'animation culturelle. Nouria Benghabrit a annon-

cé, par ailleurs, qu'un centre de concours pour le recrutement d'enseignants sera ouvert prochainement dans la wilaya déléguée d'El Ménéea, qui enregistre 1200 candidats afin d'alléger les déplacements coûteux vers Ghardaïa. La ministre de l'Éducation nationale s'est enquis, lors de sa visite dans la région

de l'état d'avancement des projets de réalisation de deux lycées de 800 places pédagogiques dans les communes mitoyennes d'El Ménéea et Hassi El Gara, avant de se rendre au chevet d'une candidate hospitalisée suite un accident, et qui a subit, à titre exceptionnel, l'examen sur son lit d'hôpital. «Facile», ou «difficile», tels sont les mots répétés à la sortie des élèves des centres d'examen. Mais le plus remarquable est que les parents sont de plus en plus impliqués dans la vie scolaire de leurs enfants. A quelques heures du coup d'envoi des épreuves, ils se sont agglutinés devant les portes des établissements, accompagnant leur progéniture, leur prodiguant conseils et recommandations afin qu'ils puissent donner le meilleur d'eux-mêmes. Un comportement qui ne fait pas l'unanimité. Puisque certains voient que cela pourrait stresser davantage l'enfant. Les mamans, apparemment plus accrochées aux sujets des épreuves du matin. Le sujet des mathématiques a enflammé les discussions sur les réseaux sociaux. Certaines voient que le sujet était hors la portée des candidats. Généralement, les examens se sont déroulés dans un climat de sérénité et la fuite des sujets n'avait pas ébranlé le déroulement par rapport aux années précédentes où se phénomène est devenu national.

Selma D.

Fuite des sujets de l'examen de 5^e Benghabrit dément

Nouria Benghabrit a démenti, ce mercredi, une quelconque fuite de sujets de l'examen de 5^e. Selon la ministre de l'Éducation nationale, le sujet de l'épreuve de mathématiques a été publié huit minutes après sa distribution aux élèves. «N'importe qui peut publier les questions après l'ouverture des enveloppes», a-t-elle estimé. Nouria Benghabrit écarte que ce soit le fait d'un élève. Pour elle, toute personne présente dans un centre d'examen peut être impliquée dans cette affaire. La ministre a appelé à utiliser les bons termes et de ne pas parler de fuites de sujets puisqu'il s'agit de diffusion des questions après le début de l'examen. Elle a rappelé que les services de sécurité sont mobilisés pour débusquer ceux qui sont derrière la diffusion des questions. Elle a assuré que son département assumera sa responsabilité et poursuivra en justice les auteurs.



Fraîchement réélu à la tête du MSP Makri annonce sa candidature à la présidentielle de 2019



Le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abderrezak Makri, est mû par l'ambition présidentielle. Dans une interview accordée au quotidien *Liberté*, il déclare sa candidature à la présidentielle de 2019. Interrogé sur son ambition, Abderrezak Makri assure qu'il souhaite devenir président de la République. «Comme tout responsable d'un parti aussi important que le MSP qui a un programme politique et une vision, je souhaite évidemment le devenir un jour», a-t-il répondu, affirmant que c'est une question qui ne se pose même pas dans les pays démocratiques parce qu'un parti politique est appelé à gouverner. C'est sa raison même d'exister. Fraîchement réélu à la tête du MSP, sur lequel il semble renforcer davan-

tage son empire, Makri change de «stratégie» pour aller à la conquête du pouvoir. Après avoir vainement opté pour la radicalisation de son mouvement en boycottant l'élection présidentielle de 2014 et en appelant à la transition démocratique, le chef du MSP revoit sa copie. «Un bon politicien est celui qui tire les leçons des mauvaises expériences. Actuellement, nous sommes dans la logique d'un consensus national. Si on n'arrive pas à se mettre d'accord pour aider, essentiellement, à la transition économique, puis essayer d'assurer une transition politique au second plan, là, nous serons obligés d'adopter une autre méthode et un autre projet politique que nous allons définir au moment opportun», a-t-il précisé, souli-

gnant que le projet en question «sera détaillé après la constitution du bureau national du parti à l'occasion de la session extraordinaire du madjliss echoura qui se tiendra au courant de ce Ramadhan». Ainsi donc, pour Makri «s'il n'y a pas de consensus, le pouvoir est appelé à donner des garanties pour l'organisation d'une compétition démocratique». «En tout cas, notre parti sera présent d'une manière ou d'une autre. Nous serons présents en 2019», a-t-il assuré. Proche des Frères musulmans turcs, Abderrezak Makri, qui a fixé 2022 comme objectif pour prendre le pouvoir, semble ainsi lancer son offensive dès la prochaine présidentielle de 2019.

O. M.

RCD

Un colloque international sur la femme en septembre

Le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) prévoit la tenue, en septembre prochain, d'un colloque international autour de la question de la femme et une conférence sur le code du travail. «Les secrétaires nationaux sont chargés de réunir les conditions pour la tenue d'une conférence publique autour du code du travail pour le 8 septembre 2018 et d'un colloque international autour de la question de la femme les 14 et 15 du même mois», souligne le parti à l'issue de la réunion mensuelle de son secrétariat

national. Au cours de cette réunion, «il a été mis à l'ordre du jour la structuration organique du parti au lendemain de son 5^e congrès». Le secrétariat national du RCD a également abordé le dernier congrès fondateur de l'organisation partisane de jeunesse appelée «Les Jeunes progressistes», en affirmant qu'il avait enregistré avec sérénité les résultats de la mobilisation des jeunes militants qui ont tenu le congrès fondateur de cette organisation. Le Parti a également soulevé, lors de la réunion de son secrétariat

national, la question du nouveau règlement intérieur de l'Assemblée nationale populaire (APN) qui, selon la même source, «ne laisse aucune initiative à l'opposition et renforce le contrôle sur les députés». L'exécutif du RCD a aussi examiné «les développements dans la situation internationale qui menacent la paix dans le monde et, singulièrement au Moyen-Orient», relève la même source. Par ailleurs, le secrétariat national du RCD «condamne avec force les tueries de l'armée israélienne contre les manifestants palestiniens

spoliés de leurs terres et de leurs droits à ériger leur propre Etat». Pour le RCD, la question palestinienne «relève de la décolonisation, nullement d'un problème ethnique ou religieux, son dénouement exige la solidarité la plus large», soulignant que «la politique du président américain sur la question d'Al Qods et la poursuite de constructions dans les colonies va à l'encontre de la promotion de la paix dans la région. C'est aussi le cas dans la dénonciation unilatérale de l'Accord sur les activités nucléaires de l'Iran».

Fausses informations circulant sur le net Hamel appelle à davantage d'efforts dans la lutte contre ce phénomène

Après les discours haineux et les diffamations, c'est aux fausses informations, dites «Fake news» relayées sur le net de représenter le nouveau défi à relever en ces temps marqués par la montée en puissance des réseaux sociaux.

Pour le directeur général de la Sûreté nationale (SN), le général-major Abdelghani Hamel, il en va de la responsabilité de tous de lutter contre ce phénomène. S'exprimait lors du séminaire national sur «La communication sécuritaire et son rôle dans le développement de la sensibilisation en matière de sécurité», le général-major a estimé que le silence sur le danger des «Fake news», ouvrait la voie «à toutes les interprétations». Il saisira cette occasion pour appeler tous les acteurs à consentir des efforts pour faire face à ce phénomène ainsi que les dérives pouvant en découler. Partageant le même avis, le conférencier, Hadir Mohamed, déplorera le fait de voir ce genre d'information être relayé sans aucun «respect pour l'éthique journalistique» relevant au passage le danger de leur impact, sur la «stabilité de la société».

Il exhortera dans ce cadre, tous les acteurs, notamment la société civile, à œuvrer par le biais des campagnes de sensibilisation, pour informer les citoyens des dangers émanant de ce type de désinformation. L'on rappellera à ce propos, l'action engagée par la DGSN et qui consiste en l'élaboration d'une «loi organique de la Sûreté nationale permettant de définir les menaces sécuritaires, les missions et rôle de tous les acteurs et de consolider le partenariat institutionnel entre ces acteurs». Le directeur des Renseignements géné-

raux, le contrôleur de police Djillali Boudalia informera quant à lui de la mise en place de cellules d'information au niveau des structures de la Sûreté nationale à travers les 48 wilayas pour contrôler ces fausses informations circulant sur le net. S'agissant de la communication institutionnelle, Hamel a estimé que le renforcement du rapport entre l'institution sécuritaire et les différents médias est à même d'améliorer les capacités de communication avec toutes les catégories de la société. Pour Hamel, il est primordial de renforcer ce rapport, «pour servir la patrie et le citoyen». Il informera dans le sillage que la Sûreté nationale s'est déjà engagée dans ce processus, ayant d'ailleurs accompli des réalisations, concrétisées grâce aux efforts de «tous les journalistes qui ont été un soutien fort et constant dans l'accompagnement de la Cellule de communication et de presse de la Sûreté nationale». Hamel saisira cette occasion pour encourager les médias à «poursuivre le travail avec la même détermination et persévérance pour l'accomplissement de cette noble mission» et le travail qui reste à faire.

La DGSN, continuera de son côté à mobiliser tous les moyens et à ne ménagera aucun effort pour «développer les aptitudes et consolider les capacités de communications avec toutes les catégories de la société».

Amel Driss



Enseignement supérieur Hadjar prend part à la conférence internationale sur le forum politique de Boulogne en France



Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, a pris part, hier, à la conférence internationale sur le forum politique de Boulogne qui se tient à Paris (France) du 23 au 25 mai 2018 avec la participation des ministres de l'espace européen de l'Enseignement supérieur, des décideurs politiques, des organisations internationales ainsi que des experts. La principale thématique abordée durant cette rencontre porte sur le rôle de l'enseignement supérieur dans une société en évolution, qui précise que cette conférence «intervient dans un contexte particulier où les universités dans le monde entier font face aux implications de l'internationalisation et la mondialisation de l'enseignement supérieur, aux changements sociétaux, aux nouvelles formes de connaissances et aux problèmes majeurs de la massification de l'enseignement supérieur». «Face à tous

ces défis, le forum de Boulogne lance ce dialogue en réunissant 48 ministres de l'espace européen de l'enseignement supérieur, des décideurs politiques de premier ordre, des organisations internationales ainsi que des experts, afin de comprendre et partager leurs expériences respectives en vue d'apporter des réponses communes au défis futurs». Ce forum envisage aussi de mettre en place un groupe de travail mondial pour la période 2018-2020 en vue d'organiser deux séminaires mondiaux d'apprentissage par les pairs sur l'enseignement supérieur inclus et le rôle social et civique en université. Au cours de cette conférence, Hadjar interviendra au niveau d'une table-ronde consacrée au thème «élargir l'accès et assurer le succès pour tous de l'enseignement supérieur» pour présenter l'expérience algérienne et les nombreuses réalisations enregistrées dans le pays.

Sous-traitance

Les sous-traitants en industrie exonérés des droits de douanes et de la TVA

Les modalités et conditions d'exemption pour une période de cinq ans des droits de douane et de taxe sur la valeur ajoutée (TVA) pour les composants et matières premières importés ou acquis localement par les sous-traitants, agréés par les producteurs, ont été définies par un arrêté interministériel publié au journal officiel N° 25. Le sous-traitant postulant au bénéfice des exemptions doit être, préalablement, agréé par un producteur donneur d'ordres, opérant dans le domaine des industries mécaniques, électroniques et électriques. L'obtention de la décision d'exemption est conditionnée par la présentation, par le demandeur, d'un dossier, à introduire en deux exemplaires auprès du ministère chargé de l'Industrie contre la délivrance d'un récépissé de dépôt. La décision d'exemption est délivrée par le ministre chargé de l'Industrie au sous-traitant agréé, dans un délai n'excédant pas trente jours, à compter de la date d'introduction de la demande. Elle n'est valable que pour les contrats de sous-traitance en cours de validité. Le sous-traitant agréé postulant au bénéfice des exemptions doit justifier et disposer des installations, des équipements, des outillages, ainsi que des moyens humains et des compétences nécessaires à l'exécution des opérations de sous-traitance prévus dans le contrat de sous-traitance conclu avec le donneur d'ordres. Par ailleurs, pour bénéficier des exemptions, les composants et les matières premières destinées aux opérations de production d'ensembles et de sous-ensembles réalisées par le sous-traitant, doivent subir une transformation industrielle. Les produits issus de l'opération de production à partir des composants et matières premières objet de l'exemption doivent être destinés exclusivement au donneur d'ordres. Dans le cadre du suivi et du contrôle des engagements des sous-traitants bénéficiant des exemptions, les sous-traitants sont tenus de fournir la documentation technique relative aux procédés de fabrication et transformation

des matières premières servant à la production d'ensembles et de sous-ensembles destinés aux produits et équipements des industries mécaniques, électroniques et électriques. Les sous-traitants agréés sont tenus de tenir une comptabilité analytique faisant ressortir le degré de transformation industrielle pour chaque phase du processus de production. A précisé que tout manquement par le sous-traitant agréé à ses engagements donne lieu à l'établissement, par les services concernés du ministère chargé de l'Industrie, d'une mise en demeure exigeant du bénéficiaire d'y remédier dans un délai d'un mois, à compter de la notification de cette mise en demeure. Si à l'issue de cette période, le sous-traitant agréé ne s'est pas conformé à ses engagements, il est prononcé l'annulation dans les mêmes formes de son octroi, de la décision d'exemption. La décision d'annulation de l'exemption est transmise aux services fiscaux territorialement compétents et à l'administration des douanes. Nonobstant les sanctions prévues par la législation et la réglementation en vigueur, des rappels des droits de douanes et de la taxe sur la valeur ajoutée qui auraient dû être acquittés, sont opérés conformément à la législation fiscale et douanière en vigueur. Dans le cadre du suivi et de l'évaluation des activités des sous-traitants agréés bénéficiant des exemptions et de l'évaluation du dispositif de soutien les concernant, les bénéficiaires doivent adresser, au ministère chargé de l'industrie, des rapports semestriels sur l'activité de sous-traitance et fournir toutes informations statistiques demandées en rapport avec leur activité. Sous peine des sanctions prévues par la législation et la réglementation en vigueur, en cas de rupture de la relation contractuelle entre le donneur d'ordres et le sous-traitant agréé, les deux parties doivent en informer le ministère chargé de l'industrie sous huitaine. La rupture de la relation contractuelle entraîne l'annulation de la décision d'exemption, dans les



mêmes formes que celles de son attribution. L'article 15 de l'arrêté stipule qu'il est institué une commission consultative de recours placée auprès du ministre chargé de l'Industrie. Tout sous-traitant s'estimant lésé, au titre de l'octroi des exemptions ou au titre des sanctions prises à son encontre au motif de manquement aux dispositions du présent arrêté, peut formuler un recours auprès de la commission consultative de recours dans un délai ne dépassant pas quinze jours, à compter de la date de notification de la décision contestée. La commission consultative de recours émet un avis motivé sur le recours dans un délai de trente jours, à partir de la date de son introduction. Cet avis est soumis au ministre chargé de l'Industrie pour émettre sa décision. La notification de la décision est communiquée au requérant dans un délai de 10 jours.

M. M.

Abdelmoumen Ould Kaddour : «La Sonatrach a les capacités de répondre aux besoins du marché»

Le PDG de la Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour, a déclaré, ce mercredi, que la compagnie nationale possédait encore des quantités nécessaires pour approvisionner le marché et répondre aux besoins en matière d'hydrocarbures.

«On a des quantités nécessaires pour répondre au marché, mais il y a encore beaucoup de travail à faire», a déclaré le PDG, lors d'une conférence de presse pour la présentation de la stratégie de raffinage de la compagnie nationale des hydrocarbures. Pour ce responsable, le domaine des hydrocarbures ne peut se développer sans l'intensification des projets de partenariats. Pour ce faire il se dit optimiste et espère «que d'ici la fin d'année» la Société pourra signer encore «quelques contrats de réalisation». Notons que le groupe a précédemment entamé une série de discussions avec différents partenaires opérant dans la filière. Il s'agit à titre d'exemple de la société américaine General Electric (GE), Baker Hughes General Electric (BHGE) et Esso Italiana (filiale du groupe américain Exxon Mobil). L'accord signé avec cette société en particulier porte sur l'acquisition de la raffinerie d'Augusta et de trois autres terminaux pétroliers en Italie et se présente de fait comme «premier investissement dans le raffinage international en Italie». Avec l'acquisition de ces trois terminaux, «l'autonomie de la consommation en diesel et en essence de l'Algérie sera augmentée de plusieurs jours de consommation»,

avait annoncé un communiqué de la Sonatrach. Il importe de rappeler que le ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni, avait annoncé, au mois de mars dernier, une hausse des capacités de production pour la période estivale (2018-2019), (2020-2021). Cette nouvelle production devra, comme indiqué par des responsables, améliorer l'approvisionnement de l'Algérie en carburants et intervenir en faveur de la baisse des importations de carburants. Car un pays qui demeure exportateur ne peut voir ses importations en carburant être évaluées à «2,96 millions de tonnes en 2017». Le groupe pétrolier Sonatrach et la Société de distribution de l'électricité et du Gaz, Sonelgaz, ont d'ailleurs, paraphé, il y a de cela quelques jours à Djanet, une convention pour le financement et la réalisation d'un gazoduc permettant l'alimentation en gaz naturel de l'axe Reggane-Adrar-Timimoun à partir du pôle Aïn Salah-Adrar-Timimoun. Le document a été signé par le vice-président chargé du transport par canalisation, Arbi Bey Slimane, du côté de la Sonatrach, et par le président du groupement réseau et de transport de gaz (CRTG), Zeghoud Cherif, du côté de la Sonelgaz.

Amel Driss



Projet de raffinerie de Hassi Messaoud

«L'ouverture des plis des offres se fera la semaine prochaine», souligne Ould Kaddour

L'opération d'ouverture des plis des offres pour la réalisation du projet de raffinerie de Hassi Messaoud (Ouargla) est prévue pour la semaine prochaine, a indiqué, hier, à Alger le PDG du groupe Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour. Une quinzaine de compagnies ont soumis des offres depuis le lancement de l'appel d'offres pour la réalisation de ce projet d'une capacité de production de 5 millions de tonnes/an, a déclaré Ould Kaddour en marge d'une conférence de presse sur le bilan d'activités trimestriel de Sonatrach et sa stratégie de raffinage. «Il y a une quinzaine d'entreprises qui souhaitent réaliser la raffinerie de Hassi Messaoud, et j'espère que le choix sera fait d'ici la fin de l'année 2018 ou début 2019», a-t-il ajouté. Pour rappel, les capacités de production des raffineries seront augmentées à la faveur de l'extension et du réaménagement de la raffinerie de Baraki (Alger) qui devrait entrer en service en octobre 2018 et de la réalisation de deux nouvelles raffineries à Hassi Messaoud (Ouargla) et à Tiaret lesquelles entreront en service en 2021. Avec la mise en œuvre de ces raffineries, les capacités nationales de raffinage de pétrole devraient atteindre 40 millions de tonnes/an. Ce programme permettra de répondre à la hausse de la demande nationale de produits pétroliers, sachant que celle en carburants a augmenté de 7% en moyenne annuelle au cours des 10 dernières années. Cette importante progression s'explique par l'augmentation de la taille du parc automobile national, l'amélioration du niveau de vie et les prix bas des carburants.

A. D.

Une mercuriale en folie durant la 1^{re} semaine du Ramadhan Où sont passés les services de contrôle ?



Ph : L'Écho d'Algérie ©

La première semaine du Ramadhan a été chaude, bouillante pour les prix. Fruits, légumes et autres produits alimentaires n'ont pas été épargnés par une mercuriale en folie. Pourtant, les pouvoirs publics ont promis un mois de carême «clément». Dans les marchés, c'est presque la débandade où les indices des prix grimpent sans mesure. Des légumes comme la tomate

à 160 DA, le poivron à 120 DA, la salade à 120 DA et les haricots verts à plus de 250 DA. Seules la pomme de terre et l'oignon affichent des prix plus ou moins stables.

Les fruits sont, quant à eux, hors de portée pour les éplattes. «Rien n'explique cette montée subite des prix avec les premiers jours du Ramadhan «indique l'Association nationale de défense des consommateurs. Cette dernière a estimé dans un communiqué rendu public que «les mesures de contrôle des prix ont cédé face à la spéculation qui continue de battre son plein». Pour les commerçants «c'est le mauvais temps qui a empêché les agriculteurs d'accéder à leurs champs» justifiant ainsi la flambée des prix.

Un argument qui ne convaincra pas les consommateurs qui subissent de plein fouet les caprices des marchands. Du côté des marchés de gros, la situation reste précaire puisque certains produits sont abondants tels que les féculents alors que pour les fruits de saison, il semble que les premières récoltes ne couvrent pas encore les besoins du marché. Le ministre du Commerce, Saïd Djellab dans une déclaration récente lors de l'ouverture des marchés de proximité, avait martelé que «les prix vont connaître une baisse dès les premiers jours du mois de carême grâce à un plan de bataille visant le contrôle de ces prix». En effet, cette promesse avait pour but de tranquilliser les consommateurs et de leur assurer selon le ministre «une disponibilité de tous les produits». On constate cependant que c'est

tout le contraire. Des quantités de marchandises restent stockées et ne sont livrées que par des intermédiaires qui augmentent les marges chaque fois qu'il y a l'opportunité. Face aux mesures édictées par les pouvoirs publics, les spéculateurs continuent de provoquer les «tensions sur les prix». Les intermédiaires arrivent à se faufiler sans vergogne dans un dispositif qui vise à supprimer toute intermédiation dans les transactions entre marchés de gros et ceux du détail. L'année passée, les mesures de dissuasion ont été efficaces à la même période ramadhaneuse alors que ces jours-ci, on dénote un «laissez-aller» dans la régulation des prix. Pourtant, on avait promis de mobiliser des milliers d'agents des brigades de répression des fraudes. Selon des échos du ministère du Commerce, les contrôles devront ces jours-ci s'activer pour les chambres froides qui sont détournées au profit d'un stockage illicite de produits frais et périssables. Les «cartels des stocks» qui arrivent à échapper aux mécanismes de contrôle tentent de se reconstituer dans ce contexte. Le ministère du Commerce aura pour sa part à démanteler réseaux au plus vite surtout en cette période qui a observé une abondance de récoltes sans précédent. Les associations de défense des consommateurs appellent également à la «création d'un barème de prix pour les produits agricoles frais». Une démarche qui devait être opérationnelle depuis des années mais sans succès.

Houda H.

Coopération algéro-jordanienne

Renforcement des échanges dans le tourisme et l'artisanat

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelkader Benmessaoud, a reçu, à Alger, l'ambassadeur du Royaume hachémite de Jordanie, Ahmed Ali Jeradat avec lequel il a examiné les voies et moyens de renforcer l'échange entre les deux pays dans le domaine du tourisme et de l'artisanat, a indiqué un communiqué du ministère.

A cette occasion, le ministre s'est dit «fier» du niveau des relations de fraternité et de coopération liant les deux pays, soulignant «l'importance de renforcer la complémentarité» entre les deux pays pour le développement de la coopération en matière de tourisme et de l'artisanat à travers l'échange des expériences dans le domaine du tourisme balnéaire et saharien, ainsi que «la

promotion et la valorisation du produit touristique balnéaire et la création d'une dynamique touristique au niveau des sites archéologique et la promotion de l'artisanat». Pour sa part, l'ambassadeur jordanien a mis en exergue les relations et les liens historiques entre les deux pays, exprimant sa «volonté» de développer les relations de coopération dans ce domaine et sa disposition à élargir le partenariat et à créer des espaces pour renforcer les relations bilatérales. Les deux parties ont convenu de «poursuivre leurs efforts pour le renforcement des relations de coopération en matière de tourisme et d'artisanat et œuvrer à établir un partenariat au mieux des intérêts des deux pays et des deux peuples frères», a conclu le communiqué.



Bouira

Sécurité renforcée : la quiétude du citoyen en ligne de mire

Pour parer à toute éventualité en ce mois sacré, mois de tous les sacrifices au sens propre et figuré, les responsables des différents corps de sécurité de concert avec le premier magistrat de la wilaya n'ont pas tardé à élaborer un plan d'action pour prendre en «tenailles» le vaste espace de la wilaya de Bouira et ce, pour une meilleure sécurisation des biens et des personnes.

Ce nouveau dispositif sécuritaire visible au niveau des points névralgiques de nombreuses agglomérations, se veut dissuasif, ainsi, le simple citoyen peut constater de visu à travers les quatre coins de nombreuses villes le «maillage» réconfortant opéré par les diverses unités supplémentaires affectées à l'intérieur des centres urbains. A titre illustratif, pour le chef-lieu de la wilaya de Bouira, 3 barrages de police filtrent minute par minute l'entrée de la ville : un à l'ouest du côté de la route de Aïn Bessem, l'autre au nord au carrefour qui s'ouvre sur la RN 5, quant au 3^e, il se situe au cardinal Est sur la route de Haïzer. Il est à noter que ce dispositif étendu à grande échelle touche les grandes agglomérations de

la wilaya, à l'image de Lakhdaria, Aïn Bessem, Sour El Ghozlane... Ainsi donc, pour une meilleure quiétude citoyenne tout un dispositif coordonné pour un renforcement de la sécurité a été levé, un cordon de troupes assuré par les gendarmes et les militaires opère à la périphérie, quand des agents de police à l'effectif multiplié patrouillent quotidiennement particulièrement après la rupture du jeûne au niveau des différentes artères et les quartiers connus pour être «chauds». En conclusion, les efforts consentis dans ce sens ont pour but de prendre à l'avance les mesures nécessaires pour une surveillance accrue à l'effort de prévenir les désordres et maintenir l'ordre et la sécurité publique.

Taïb Hocine



• Rationalisation de l'énergie : les imams appelés à s'impliquer dans la sensibilisation des citoyens

Les services de la Direction de la société de distribution de l'électricité et du gaz du centre (SDC) de Bouira ont appelé, mardi, les imams de la wilaya à s'impliquer dans la sensibilisation des citoyens à la rationalisation de l'énergie, notamment lors de son utilisation en période estivale.

«Vous avez un important rôle à jouer dans la sensibilisation des citoyens et des respon-

sables d'institutions locales, dont les mosquées et les communes, sur la nécessité de rationaliser l'utilisation de l'énergie (électricité et gaz), notamment en été», a lancé Ouadi Kheddoudja, assistante à la Direction de la SDC, à l'adresse d'une cinquantaine d'imams de la wilaya lors d'une rencontre de sensibilisation tenue à l'école coranique de la ville de Bouira. La consommation de

l'énergie électrique, s'accroît, notamment durant la période des grandes chaleurs en raison de la sur-utilisation des appareils électroménagers, notamment la climatisation.

«A cet effet, il est à remarquer qu'une partie conséquente des investissements consentis ces dernières années, n'est exploitée que durant le troisième trimestre de l'année ou plus exactement quelque 3 à 4 semaines

durant la période de forte chaleur», a expliqué Ouadi dans son rapport présenté lors de cette rencontre. Les programmes passage été «viennent justement pour satisfaire cette demande. Cela renseigne d'un déséquilibre significatif en termes de rythme de consommation durant l'année ce qui affecte significativement la rentabilité de l'investissement réalisé», a-t-elle dit.

Prévus du 25 mai au 15 juin

L'ETAC entreprend des travaux de maintenance sur la télécabine de Blida

L'Entreprise de transport algérien par câbles (ETAC) a annoncé, ce mardi, avoir pris des mesures visant à garantir le transport des citoyens sur la ligne Blida-Chréa durant l'arrêt programmé du 25 mai au 15 juin au niveau de la télécabine de Blida pour des travaux de maintenance, a-t-on indiqué dans un communiqué rendu public par l'entreprise. En perspective de ces travaux de maintenance, l'ETAC met à la disposition des usagers un service de navettes de substitution en partenariat avec l'Entreprise de transport urbain de Blida (ETUB) et ce, durant toute la période d'immobilisation de la télécabine devant s'étaler du 25 mai au 15 juin prochain,

est-il ajouté dans le document, signalant une dizaine de navettes quotidiennes opérationnelles de 10h00 à 16h30 assurées en aller-retour, entre Blida et les hauteurs de Chréa.

L'Entreprise de transport algérien par câbles qui a exprimé ses excuses auprès de ses usagers pour les désagréments causés par cette interruption a estimé qu'il s'agit là d'une mesure de substitution au téléphérique, considérée comme l'unique moyen de transport des voyageurs de ces deux communes (Blida et Chréa).

L'ETAC a précisé que la vente des tickets de bus se fera au niveau des guichets des deux stations de la télécabine à Blida et à Chréa. Pour rappel,

l'entreprise avait annoncé, jeudi, une interruption exceptionnelle du trafic au niveau de la télécabine reliant la ville de Blida aux hauteurs de Chréa, du 25 mai au 15 juin prochain (soit trois semaines). Selon la chargée de la communication auprès de l'ETAC, Zahra Boujou, cet arrêt exceptionnel est justifié par des travaux de maintenance programmés au niveau du téléphérique durant la période indiquée. Elle a précisé que ces travaux, qui sont réalisés de façon «périodique», toucheront les câbles du téléphérique s'étendant sur 7,2 km de long, au même titre que ses 138 cabines. A noter que cette ligne, remise en service en 2016 après un arrêt de plus de trois ans, est

une contribution importante dans la fluidification du trafic sur la RN 37 reliant Blida à Chréa, notamment durant les week-ends et les périodes de neige. Encore plus, ce moyen de transport offre à ses usagers, issus de différentes wilayas du pays, une opportunité unique pour admirer des paysages naturels d'une grande beauté. Selon les données fournies par Z. Boujou, la télécabine de Chréa assure le transport de plus de 35 000 passagers/mois. Elle n'a pas manqué de rassurer les usagers quant à la remise en service de cette ligne, «immédiatement après le 15 juin».

Ali B.

Tizi-Ouzou

Les prix des différents produits de consommation sont «relativement stables»



Les prix des différents produits de consommation sont restés «relativement stables» durant les cinq premiers jours de ce mois de Ramadhan, a annoncé la Direction du commerce de la

wilaya. «Les prix de la plupart des produits sont restés relativement stables par rapport à leurs prix d'avant-Ramadhan.

«Mis à part trois produits, la carotte, la courgette et l'oignon, qui avaient enregistré une certaine hausse deux jours avant le début de Ramadhan, pour ensuite se stabiliser», indique Adjabi Kada, directeur de wilaya du commerce. Dans l'ensemble, a-t-il assuré, les services de la Direction du commerce «ont enregistré une stagnation des prix de la plupart des produits» avec des fluctuations relatives concernant certains produits. «Pour la journée du 20 mai, par exemple, l'ensemble des prix sont restés stables, la carotte a augmenté de 30 DA et la pomme d'importation qui se vendait à 1.000 DA/kg a baissé de 250 DA», précise-t-il. Phénomène récurrent à chaque veille du mois de carême, la hausse des prix des produits de consommation est devenue un véritable casse-tête, et pour le citoyen et pour les autorités, à cause de «la cupidité de certaines personnes souvent étrangères au secteur du commerce et qui versent dans la spéculation», fait-il remarquer.

A ce propos, et concernant les marchés informels qui voient le jour chaque Ramadhan, le responsable affirme que ses ser-

vices, en collaboration avec la sûreté de wilaya, ont procédé au démantèlement de plusieurs marchés du genre. «Depuis le début du Ramadhan, nous avons réussi à éradiquer quatre marchés informels, l'un au centre-ville de Tizi-Ouzou, un à Azazga, un à Draâ El Mizan et un autre Draâ Ben Khedda, ainsi que deux marchés de gros à Tadmait et Thala Athmane», souligne-t-il. S'agissant des produits subventionnés par l'Etat et dont les prix sont réglementés, la même source assure qu'«aucune augmentation n'a été enregistrée à ce jour», reconnaissant, au passage, «quelques perturbations minimales dans la distribution au niveau de certaines localités».

Enfin, au sujet des contrôles sur le terrain, le responsable du commerce au niveau de la wilaya indique que «les contrôles sont quotidiens et les infractions existent, mais elles sont moindres en comparaison avec les années précédentes», ajoutant, à ce propos, que «ce sont souvent les jeunes, nouvellement venus au commerce, qui en sont les auteurs».

Cette même frange de la population, soutient-il, est également «la même qui se rend coupable de changement d'activité durant ce mois sacré».

Mila

Mise en service imminente du forage de la mechta d'El Biar

Les habitants de la commune de Benyahia-Abderrahmane ne vont plus souffrir de coupure d'eau potable suite à la mise en service, dans les semaines à venir, du forage de la mechta d'El Biar dans la commune de Benyahia-Abderrahmane, située au sud de Mila, qui permettra un approvisionnement quotidien en eau potable de trois mechtas de cette commune, selon les explications fournies au cours de la visite du wali Ahmouda Ahmed-Zineddine à cette collectivité locale.

Le forage, d'un débit de 5 litres/seconde, dont les travaux ont été lancés en 2012, a été réalisé dans le cadre d'un plan sectoriel de développement (PSD), a fait savoir le directeur local des ressources en eau par intérim, Messaoud Lechehab, affirmant que ce débit était «suffisant» pour répondre aux besoins des 1700 habitants de ces mechtas, habituellement alimentées en eau potable trois fois par semaine. Une enveloppe financière de l'ordre de 57,5 millions de dinars a été mobilisée pour la réalisation de ce projet, et 15,3 millions de dinars pour son équipement, a-t-il noté, détaillant qu'un montant de l'ordre de 2,3 millions de dinars a été alloué pour le raccordement «incessamment» du forage au réseau électrique. Afin de renforcer l'approvisionnement de ces 3 mechtas depuis ce

forage, la commune de Benyahia Abderrahmane a pris en charge la réalisation et l'équipement d'une station de pompage dont les travaux ont atteint 95%, a-t-on détaillé, soulignant qu'une fois le projet concrétisé, cette station alimentera les réservoirs des mechtas d'El Biar, de Ghemériene et d'Ould Zayed. Selon les explications fournies, la réalisation de cette station de pompage, inscrite dans la cadre des projets communaux de développement (PCD) de l'année 2017, a nécessité un investissement de 12,8 millions de dinars.

Le chef de l'exécutif a insisté, lors de sa visite d'inspection du chantier de ce projet sur la nécessité de parachever les travaux dans les délais impartis dans l'objectif de renforcer l'approvisionnement en eau potable. A. T.



• Tébéssa

Des comités intersectoriels pour lutter contre les branchements illicites au réseau AEP

Les raccordements illicites et les atteintes aux réseaux d'approvisionnement en eau potable (AEP) engendrent de lourdes pertes non seulement sur le plan économique, mais aussi sur la qualité du service. C'est l'optique de lutter contre ces comportements qui prennent une ampleur considérable que des comités intersectoriels ont été installés à Tébéssa afin de lutter contre les raccordements illicites et les atteintes aux réseaux d'approvisionnement en eau potable (AEP), a-t-on appris, ce mardi, auprès des services de la wilaya. Des éléments de la Direction des ressources en eau, des Agences de l'Algérienne des eaux (ADE), de l'Office national de l'assainissement (ONA) en coordination avec les services des communes, ont été mobilisés depuis le 15 mai dernier, pour contrôler les branchements aux réseaux d'alimentation en eau potable (AEP) et signaler toute atteinte, a précisé la même source, soulignant que cette initiative vient renforcer le projet de réalisation de six puits profonds au chef-lieu de wilaya, ainsi qu'un important nombre de forages à travers d'autres communes. Ces opérations, qui s'inscrivent dans le cadre du programme des préparatifs liés à la prochaine saison estivale ont pour but d'assurer «un approvisionnement constant en eau potable» pour la population, a-t-on noté. Toutes les mesures nécessaires ont été prises par les instances concernées en vue de lutter contre ces dépassements qui impactent sur la qualité de service, a affirmé la même source. Ces comités intersectoriels ont recensé des centaines de dépassements dans plusieurs communes de cette wilaya, affectée par la sécheresse depuis près de 10 ans, a-t-on conclu. M. E.-H.

• Batna

Les intempéries engendrent de lourdes pertes au secteur agricole

Les récentes chutes de grêle enregistrées récemment dans différentes régions de la wilaya de Batna, ont endommagé près de 66 ha d'arbres fruitiers et causé la perte de 20 ovins dans les communes de Kimmel et Inoughissen, a révélé, ce mardi, le directeur des services agricoles (DSA), Smaïl Zerguine. Dans ce contexte, le même responsable a affirmé que dans la commune d'Inoughissen la grêle a détruit 36 ha de pommiers et provoqué la perte de la quasi-totalité de la récolte en raison de l'intensité des chutes de grêle et la taille des grêlons, et ce, sur une superficie totale de 46 ha. Une perte de 20 têtes d'ovins est également déplorée, non pas par les grêlons eux-mêmes, mais consécutivement au bruit suscité qui a provoqué, a-t-il précisé, une panique au sein du troupeau induisant l'effondrement de la bergerie. Dans la commune de Kimmel, les grêlons qui se sont abattus sur cette région de la wilaya de Batna, ont détruit partiellement environ 30 ha d'arbres fruitiers (poiriers, pommiers et vignes), sur une superficie totale de 90 ha, a précisé le même responsable. Le directeur des services agricoles a également indiqué que les dégâts partiels enregistrés à travers la wilaya, s'agissant des arbres fruitiers en raison de la grêle, sont limités aux seules communes d'Inoughissen et Kimmel, alors que les autres régions n'ont pas été touchées, ajoutant que ces pertes ne vont pas avoir de graves incidences sur la récolte de fruits prévisionnelle, qui devrait être «très bonne» cette saison.

Annaba

Vers la préservation des ressources naturelles et leur exploitation rationnelle



«L'Algérie adopte en matière de biodiversité «une stratégie et un plan de travail» à même de préserver ses ressources naturelles et de les exploiter rationnellement au service d'un développement économique et social durable» a déclaré la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatma-Zohra Zerouati, depuis Annaba. Présidant la cérémonie de célébration de la Journée internationale de la diversité biologique, la ministre a considéré que le pays veut par cette orientation «élever au plus

haut niveau sa responsabilité pour réaliser les objectifs de la convention sur la biodiversité», notamment ceux concernant la préservation des ressources naturelles et la valorisation de la biodiversité pour une économie verte. «Pour atteindre ces objectifs, il faut fixer des priorités et partager les responsabilités afin de relever les défis d'une exploitation rationnelle des ressources naturelles au service d'un développement durable équitable», a indiqué Zerouati dans son allocution donnée au palais de la culture Mohamed-Boudiaf à l'occasion des 25 ans d'efforts en faveur de la protection de la biodiversité. Relevant que 44 % de la surface du pays compte environ 16 000 espèces végétales, la ministre a mis l'accent sur l'importance du soutien aux efforts de tous les partenaires y compris les initiatives de la société civile pour la protection et la préservation des écosystèmes. Fatma-Zohra Zerouati a ensuite remis à des femmes rurales des arrêtés d'attribution de 25 ruches d'apiculture et a présidé la distribution des prix aux lauréats du concours de la meilleure photographie sur la biodiversité de la région d'Edough, avant d'inspecter une place publique aménagée sur le front de mer de la ville de Sidi Salem et lancer la première opération de tri sélectif des ordures ménagères à la cité Kalitoussa.

La ministre s'est également enquis des activités de sensibilisation de la Maison de l'environnement de la ville d'Annaba et inspecté, dans la commune de Seraïdi, le projet d'éclairage public par énergie solaire portant sur l'installation de 150 piliers le long de la route reliant Seraïdi à Annaba sur 15 km pour une enveloppe financière de 57 millions de dinars. Dans la même commune, la ministre a suivi une étude sur la biodiversité de la région montagneuse de l'Edough, proposée pour être classée «aire protégée». M. El Hadi

Constantine

Journée de sensibilisation sur la protection de la biodiversité au CEM Abdelhamid-Kerboua

L'élaboration d'une base de données sur les espèces végétales et animales de chaque commune contribuera à leur protection et à la préservation de la biodiversité, a affirmé, ce mardi, à El Khroub (Constantine), le président de l'association de protection de la nature et de l'environnement, Abdelmadjid Sebih. Ces bases de données regrouperont les informations nécessaires sur la faune et la flore de chaque région de sorte à permettre la conception de plans d'actions efficaces de préservation de la biodiversité, a estimé Sebih, rencontré en marge des activités de célébration de la Journée internationale de la biodiversité organisée par la Direction de l'environnement au CEM Abdelhamid-Kerboua, la Conservation des forêts et la Direction des services agricoles. La promotion de la biodiversité peut se faire également dans les espaces verts et

jardins publics en transformant certaines de leurs parties en lieu «biologiquement diversifié», a ajouté le même cadre associatif qui a souligné que Constantine dispose d'un patrimoine génétique très riche qu'il faut impérativement protéger. Mettant l'accent sur la place qui revient à la protection de la biodiversité dans les stratégies de développement durable, Sebih a estimé nécessaire de déployer davantage d'efforts par tous les intervenants qui doivent s'engager en faveur d'un développement durable devant se traduire par des actions efficaces. Inscrite dans le cadre de la diffusion de la culture environnementale, l'initiative a donné lieu à la présentation, au profit de collégiens, de cours sur la biodiversité, son importance ainsi que sur les dangers qui la menacent et les solutions susceptibles d'être apportées.

Tissemsilt

Les projets de développement bénéficient d'un budget de 1,9 milliard de dinars

Une enveloppe financière de l'ordre de 1,9 milliard de dinars sera destinée au financement de projets de développement des communes de la wilaya de Tissemsilt, a annoncé, ce mardi, le wali par intérim, Abdelkrim Magherbi.

Cette enveloppe, qui s'inscrit dans le cadre des plans communaux de développement PCD de l'exercice 2018, devra financer des projets d'aménagement urbain, de revêtement de chemins vicinaux et de pistes rurales, de réalisation de réseaux d'eau potable, d'assainissement et d'éclairage public et d'aménagement de salles de soins. Le montant sera réparti, selon les priorités et besoins de chaque commune, a précisé Magherbi lors des travaux du conseil exécutif de la wilaya. Le secteur de la santé a bénéficié également d'un montant de 460 millions de dinars pour l'équipement des structures dont l'EPH du chef-lieu de wilaya, spécialisé en gynécologie obstétrique, qui sera mis en service le 5 juillet prochain, a-t-il ajouté. Concernant la préparation de la saison estivale, le wali par intérim a instruit le directeur de la jeunesse et des sports d'ouvrir la piscine de proximité couverte de Bordj Bounaâma, le 19 juin prochain, et la piscine semi-olympique de

Lardjem, le 5 juillet prochain. Il a exhorté aussi à prendre des mesures urgentes pour la prise en charge de l'environnement dans la ville de Tissemsilt, qui enregistre un état de détérioration avancé, surtout au centre-ville, au quartier El Wiam, tout en insistant pour les présidents d'APC sur le travail de proximité envers des citoyens pour les informer des coupures d'eau, du retard de projets de développement et autres, ainsi que sur la disponibilité des conditions nécessaires à l'accueil des estivants en été au niveau du parc national de cèdre de Theniet El Had et à la forêt d'Aïn Antar dans la commune de Boukaid. L'ordre du jour des travaux du conseil exécutif de la wilaya a comporté un exposé sur les préparatifs de la campagne moisson-battage de la saison estivale, sur la programmation et suivi du budget, ainsi que sur la situation de consommation de crédits des projets sectoriels (PS) et communaux de développement (PCD).

Lelhouari K.



Oran

Lancement de formation en fabrication de bijoux au profit de personnes aux besoins spécifiques



Quinze personnes handicapées moteur seront formées prochainement à Oran en fabrication de bijoux, a-t-on appris, ce mardi, auprès de la chambre d'artisanat et des métiers. Cette opération, qui sera lancée après le mois de Ramadhan, bénéficiera à 15 personnes handicapées résidant dans des communes éloignées de la wilaya d'Oran, a indiqué le président de la CAM, Boukhari Farhat.

Cette initiative est encadrée par le club des artisans en bijouterie et joaillerie relevant de la chambre d'artisanat et des métiers d'Oran, installée l'année dernière.

Des moyens et équipements adaptés à la situation sanitaire du handicapé seront mis à leur disposition. Cette formation, de 3 mois, sera ponctuée par un diplôme délivré au handicapé moteur pour lui permettre d'ouvrir un local et bénéficier des facilités accordées au titre des dispositifs de soutien à l'emploi de jeunes.

Cette expérience, qui sera élargie à d'autres personnes aux besoins spécifiques, vise à relancer la fabrication de bijoux menacée de disparition à cause de moult problèmes, dont la cherté de la matière première.

• Des chercheurs et universitaires appellent à plus de mobilité académique dans le continent

Des chercheurs et universitaires ont appelé, ce mardi, à Oran, à plus de mobilité académique dans le continent africain. S'exprimant lors d'une conférence initiée par le Centre de recherches en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) et intitulée «L'Algérie et l'Afrique, hier et aujourd'hui», ces académiciens ont plaidé pour plus de mobilité des universitaires africains dans le continent, notamment à travers la coopération, le partenariat et les échanges. Dans son intervention, le sociologue auprès du CRASC, Hassan Remaoun, a exprimé le souhait de création en Algérie, d'un centre de recherche sur l'Afrique, regroupant des sociologues, des anthropologues, des historiens et des chercheurs dans les sciences des linguistiques africaines, à l'instar des différents autres domaines. «Il faut que nous accumulions un savoir sur l'Afrique contemporaine, afin de nous aider et

éclairer dans notre démarche visant le renforcement des liens avec notre continent, mais également, pour servir l'Afrique et son développement humain et social», a-t-il souligné. Au passage, le chercheur a évoqué l'intérêt historique que portait l'Algérie pour l'Afrique, notamment durant la guerre de la libération nationale, où le Front de libération nationale s'est penché sur le continent en rejoignant la lutte des pays africains contre le colonialisme et l'impérialisme. Il a cité, à ce titre, le volume des informations traitées par le journal *El Moudjahid* pendant la guerre de Libération nationale et qui témoignaient de la solidarité entre l'Algérie et les pays africains. De son côté, l'universitaire Mohamed Miliani a estimé que la mobilité académique entre l'Algérie et les pays africains n'est pas à la hauteur des relations historiques de l'Algérie dans le continent africain,

tout en appelant à une meilleure intégration académique inter-africaine. Dans ce sillage, il a fait savoir que 8.053 étudiants étrangers provenant de 59 pays suivent leurs études supérieures dans les universités algériennes, dont 90% viennent d'Afrique, notamment de sa région subsaharienne. La conférence, organisée également avec d'autres acteurs, à l'instar du Conseil pour le développement des sciences et de la recherche en Afrique (CODESRIA) basé à Dakar (Sénégal), à l'occasion de la journée mondiale de l'Afrique, a été marquée par d'autres interventions. L'universitaire Mansour Kedider a animé une communication sur «les intellectuelles maghrébines et subsahariennes : solidarité et dispersion», alors que l'universitaire Yamina Rahou a présenté une intervention intitulée «Le Codesria, une organisation au service de la recherche en Afrique».

• Convention entre l'EPIC CET et la Direction de l'Education pour le recyclage des cahiers scolaires à la fin de l'année

La fin de l'année scolaire engendre à chaque année une quantité importante de cahiers que les écoliers ont tendance à jeter au milieu d'autres déchets, les rendant ainsi inutilisables dans le cadre du recyclage.

C'est pour une valorisation efficace des déchets que l'Entreprise de gestion des centres d'enfouissement technique (EPIC CET) d'Oran et la Direction de l'Education

ont conclu un accord pour la récupération des cahiers à la fin de l'année scolaire. Il s'agit de récupérer les cahiers directement au niveau des écoles, ce qui représente un volume très important de papier recyclable», a indiqué la directrice de l'EPIC CET Oran, Dalila Chellal, précisant qu'une fois jeté à la poubelle, avec les autres déchets organiques notamment, «le papier perd sa valeur». «Cette

action a, par ailleurs, une dimension éducative car, les enfants apprennent par ce genre d'actions ce qu'est le recyclage et son impact sur l'environnement», a-t-elle expliqué, notant que «des flyers avec une BD, expliquant les objectifs de cette opération de ramassage des cahiers scolaires seront distribués aux élèves». Le papier collecté sera revendu à des entreprises spécialisées dans le recyclage de

cette matière qui la désancrent et la transforment en pâte. Cette dernière sera, soit reprise par des opérateurs nationaux, soit destinée à l'exportation. L'EPIC CET Oran est déjà conventionnée avec 54 établissements scolaires dans différentes localités pour la récupération de leurs déchets valorisables comme le papier et le plastique notamment, a rappelé Chellal.

L. K.

Structures éducatives dans le Sud

Benghabrit insiste sur les spécificités des régions dans la réalisation

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrit, a mis l'accent, hier, à Hassi Messaoud (Ouargla) sur la nécessité de veiller aux spécificités des régions dans la réalisation de structures éducatives.

S' exprimant en marge d'une visite de structures éducatives, dont le centre d'examen de fin de cycle primaire à l'école Imam-Ali où elle a procédé à l'ouverture des plis des épreuves de l'après-midi de l'examen de la 5^e, la ministre a appelé à tenir compte des spécificités des régions, notamment celles du Sud, à l'instar de Hassi Messaoud, dans la réalisation des établissements éducatifs. Benghabrit a relevé, par ailleurs, une hausse croissante du nombre d'élèves dans la daïra de Hassi Messaoud, où sont constatées des surcharges de classes, annonçant, par la même occasion, une disposition concernant la restauration et la réhabilitation des établissements, notamment du cycle primaire, pour améliorer les conditions de scolarisation. Quelque 15 503 élèves, dont 7490 filles, sont concernés par cet examen dans la wilaya de Ouargla, répartis sur 235 centres d'examen, supervisés par 2022 encadreurs, sachant que la wilaya compte un centre

de correction installé au lycée Mouloud-Kacem au chef-lieu de wilaya, selon la Direction de l'éducation nationale. Les conditions ont été réunies pour le bon déroulement de cet examen, notamment la climatisation de l'ensemble des classes d'examen, a-t-on assuré. Benghabrit, qui est accompagnée dans cette visite d'une délégation des deux commissions de l'Education aux deux chambres du Parlement et des représentants des partenaires sociaux, a inspecté à Hassi Messaoud, outre l'école Imam-Ali, l'école Réda-Houhou au quartier des 1666 logements, avant de lancer un projet de groupement scolaire au quartier Si El Haouès. La ministre de l'Education nationale avait donné dans la matinée le coup d'envoi officiel des examens de fin de cycle primaire depuis l'école Chahid Hadj Kaddour Mohamed dans la wilaya déléguée d'El Ménéa (Ghardaïa). Le nombre de candidats pour l'examen de fin de cycle primaire à travers le pays pour



cette session est de 797 812 élèves, soit une augmentation de 4,8% par rapport à l'année dernière (760 652 élèves), a indiqué le ministère de l'Education. Les résultats de

l'examen seront annoncés le 6 juin prochain, avait affirmé Chaïb Draï Tani, conseiller au ministère de l'Education nationale.

Kadiro Frih

Ouargla

L'exploitation Atlas, un projet ambitieux pour révolutionner le secteur agricole

Monté dans le cadre de la concession agricole dont le titre a été accordé en janvier 2018, ce projet, impliquant un partenariat algéro-turc et retenu au titre de la mise en œuvre de l'instruction ministérielle N° 66 du 25 janvier 2016 portant suivi et accompagnement des promoteurs céréaliers. L'exploitation agricole «Sarl-Atlas», en cours de réalisation dans la région de Feidjet El Baguel à 70 km Est de Hassi Messaoud, est de par son envergure un projet «prometteur» susceptible des propulser la filière céréalière dans la région, a déclaré, ce mercredi, la Direction des services agricoles

(DSA) de la wilaya de Ouargla. S'étendant sur une surface de 11 000 hectares et relevant d'un investissement financier de 6 milliards de dinars, dont 4 milliards de dinars sous forme de prêt bancaire, ce futur projet prévoit l'exploitation de près de 1200 ha à son lancement, avant d'atteindre, à l'horizon 2020, l'ensemble de la surface dans la céréaliculture (blé dur et tendre), la maïsiculture, les cultures fourragères, et la culture du coton, selon la présentation faite du projet. Ses promoteurs tablent sur l'utilisation des techniques et équipements modernes pour assurer un rendement

céréalier quantitatif et qualitatif. L'exploitation compte réaliser une base de vie, une école de formation des agriculteurs, un laboratoire (analyse des végétaux et sols), en plus d'ateliers ayant trait aux activités agricoles. Elle sera alimentée à partir de 30 forages et autant de bassins, de 303 pivots d'une surface d'irrigation de 30 ha/chacun, en plus de la réalisation de 9 km de lignes d'électrification agricole et l'ouverture de 36 km de pistes. Cette future exploitation agricole devra générer, une fois opérationnelle dans trois années, 4866 emplois, selon sa fiche technique.

K. F./Ag.

Béchar

La récupération des terres agricoles non exploitées est en cours

En raison du caractère spécifique des terres agricoles de la wilaya, qui regroupent celles du périmètre d'Abadla et les terres de mise en valeur (APFA concession), la tâche semble être ardue. Selon les services en charge de l'opération de récupération, la commission qui travaille sur le dossier achèvera ses travaux dans plusieurs mois. Par contre, il y a lieu de faire la distinction, a-t-on signalé, entre les terres attribuées dans le cadre de la mise en valeur de la loi N° 83/18 portant accession à la propriété foncière agricole (APFA) et évaluées à 49 016 ha et les

terres travaillées qui ne représentent que 5250 ha, soit un taux de 11% seulement. Mais s'agissant des terres cédées en vertu de la loi promulguée en février 2011 sous le régime de la concession pour une mise en valeur, leur répartition se résume à 66 périmètres, dont 29 au niveau de la wilaya déléguée de Beni Abbès, qui a enregistré 1029 bénéficiaires. Cependant, les attributions de ces nouvelles terres nécessitent, a-t-on indiqué, des travaux gigantesques d'aménagements appropriés tels que le défoncement, le nivellement, l'installation de brise-vent,

l'électrification, la réalisation de forages, etc. Des opérations qui nécessitent de gros investissements, notamment la mobilisation de l'eau, élément déterminant pour l'agriculture dans la région. Les importants coûts relatifs à la mise en valeur ne peuvent être supportés que par l'Etat. L'opération de récupération des terres agricoles non exploitées se heurte à des écueils, car les bénéficiaires qui n'ont pu exploiter les terres concédées ont de leur côté des arguments à faire valoir et sur lesquels la commission devrait se pencher, a-t-on fait savoir.

Ghardaïa

Des créances de plus d'un milliard de dinars à recouvrer par la Sonelgaz

Les créances impayées détenues par la Sonelgaz sur ses abonnés dans la wilaya de Ghardaïa à la fin décembre 2017, ont atteint plus de 1,1 milliard de dinars. Ces créances en souffrance ont concerné autant les gros clients (administrations, entreprises publiques, agriculture et industrie) à hauteur de 82,8 millions de dinars que les clients ordinaires ou ménages avec 28,6 millions de dinars. Ce manque à gagner, qui pèse lourdement et négativement sur la dynamique interne de l'entreprise en matière d'amélioration des prestations de service, est la conséquence directe d'un cumul de créances des années 2014 et 2015, fait savoir la SDC. Le cumul des dettes impayées par 43 334 clients représente 33,04% des abonnés de la wilaya. Pour cela, les services de la direction de distribution de Ghardaïa s'attendent à sensibiliser les abonnés à s'acquitter de leurs redevances à travers un système de paiement multi-canal qui offre la possibilité aux abonnés de payer les créances dues et autres factures dans les différentes agences postales et bancaires ainsi que dans les points de services de proximité de la Sonelgaz créés dans différents quartiers urbanisés de la wilaya de Ghardaïa. Dans une optique d'optimisation, les services de recouvrement de la société ont enta-

mé des négociations à l'amiable avec des abonnés, qui s'avèrent la meilleure option pour recouvrer des créances impayées, a-t-on expliqué à la Sonelgaz. Cette solution est moins longue et moins coûteuse qu'une procédure judiciaire, tout en présentant l'avantage de préserver la relation commerciale, ont souligné les chargés de recouvrement. En plus de ces créances, la direction de distribution de Ghardaïa a déploré également des déperditions sur le réseau d'électricité et sur celui du gaz naturel, sachant que la longueur du réseau électrique est de 5829 km linéaires et celui du gaz naturel de 1653 km. Un investissement de plus de 200 millions de dinars a été concrétisé par la Direction SDC-Ghardaïa durant l'année 2017, avec essentiellement la réalisation de plus de 52 km linéaires de renforcement du réseau électrique avec la mise en service de 12 postes transformateurs. Quelques 1469 branchements au réseau de gaz naturel ont été effectués durant l'année 2017 et la réalisation de 36,1 km de réseau de gaz. La wilaya de Ghardaïa totalise 131 129 abonnés au réseau d'électricité et 76 750 raccordements au réseau de gaz naturel, soit des taux d'électrification de 98,76% et de pénétration de gaz naturel de 74,66 %.

• Laghouat

Le Plan communal de développement se dessine, 29 opérations retenues

Pas moins de 29 opérations ont été retenues en faveur de la commune de Laghouat dans le cadre du Plan communal de développement (PCD), a-t-on appris, mardi, auprès des services de la wilaya. Ces opérations, dont les procédures administratives ont été entamées, concernent l'aménagement urbain, les ressources en eau et la jeunesse et les sports. Parmi ces projets, figurent la réhabilitation de routes pour 11 quartiers de la ville, notamment : El Maqder, Ksar El Bzaim, El Chettit, El Maqam, ainsi que les cités des 300, 834 et 728 logements, a précisé la même source. S'agissant du secteur des ressources en eau, 5 quartiers au chef-lieu de wilaya vont bénéficier d'une opération de réhabilitation de tronçons dégradés du réseau d'assainissement, avec rénovation du réseau au quartier El Guelt. Parallèlement, des opérations de rénovation du réseau d'alimentation en eau potable sont projetées au quartier El Gherbia El Oulia, ainsi que des logements jouxtant la Direction de l'éducation. Ce plan de développement prévoit aussi le revêtement en gazon synthétique de stades de proximité situés aux cités du 5-Juillet et des 524 lots et 250, 600, 834, 728 et 591 logements. Pour le secteur de l'éducation, deux opérations de réhabilitation ont été retenues pour les écoles primaires Maâmar-Ben M'Barek et Larbi-Tébessi.

K. F.

Nintendo vend désormais la Switch moins cher et sans dock au Japon



Uniquement au Japon, Nintendo propose désormais la «Switch 2nd Unit Set», c'est-à-dire la console à prix légèrement réduit, mais dépourvue de sa station d'accueil et d'autres éléments.

Le succès de la Nintendo Switch n'est plus à prouver, mais la console de la firme est plus souvent saluée pour ses performances en mode mobile qu'en mode TV dans son dock. C'est peut-être en partie pour cela que Big N commence à vendre au Japon la «Switch 2nd Unit Set», un pack vendu légèrement moins cher et se passant de certains éléments.

Ainsi, pour 5000 yens de moins (environ 40 €), la console vient avant tout sans la station d'accueil permettant de jouer sur sa télévision. De plus, ce pack retire également assez logiquement l'adaptateur secteur et le câble HDMI, mais aussi le grip pour Joy-Con. Heureusement, les manettes et dragonnes sont toujours là, en plusieurs coloris. Cette offre devrait donc intéresser les

utilisateurs au budget restreint et qui ne veulent que jouer en mobile, mais aussi et surtout ceux qui possèdent déjà la console à la maison et qui en voudraient une 2^e sans dock en double. Le communiqué de Nintendo ne précise pas en revanche si cette offre, qui revient donc autour des 210 €, sera prochainement proposée dans le reste du monde.

HTC annonce le U12+, un nouveau smartphone transparent !

Contrairement à ce qu'indique son nom, le HTC U12+ est le seul smartphone haut de gamme de la marque taïwanaise cette année. Depuis son rachat partiel par Google cet été, HTC n'avait plus lancé de nouveau smartphone haut de gamme. Certains imaginaient que la marque allait progressivement s'effacer au profit des Google Pixel, mais HTC a toujours affirmé qu'il ne disparaîtrait pas de sitôt. Chose promise, chose due : le Taïwanais dévoile aujourd'hui le HTC U12+, un smartphone haut de gamme commercialisé en juin pour 799 euros. Avec le U11, HTC avait inventé «Squeeze», un système de pression sur les tranches du smartphone afin d'activer des fonctionnalités. En serrant fort son smartphone avec sa main, on pouvait par exemple lancer Google Assistant ou déclencher l'appareil photo. Un système intéressant, (mais

souvent qualifié de gadget) dont dispose également le Pixel 2. Avec le U12+, HTC surenchérit et propose de nouveaux raccourcis, comme la possibilité de taper deux fois sur la tranche de son smartphone avec son pouce pour lancer une application. En fonction de la disposition de vos doigts, le smartphone devine comment vous le tenez pour désactiver la rotation automatique de l'écran quand nécessaire. Tout a été optimisé pour que l'appareil puisse être utilisé à une main, et pour cause : seule une grande version de 6 pouces est proposée. Le U12+ n'est pas une version plus grande d'un U12, mais le seul modèle de la gamme.

Un dos transparent pour compenser un prix élevé

À l'intérieur du HTC U12+, on retrouve toutes les caractéristiques haut de gamme d'un smartphone

de 2018. Processeur Snapdragon 845, 6 Go de RAM, 64 Go de mémoire interne (extensible par Micro SD)... Le smartphone fait très certainement partie des plus puissants du marché. Au dos, le HTC U12+ est bien plus séduisant. Disponible en trois coloris, dont un «Ceramic Black» on ne peut plus classique, le smartphone se distingue par deux versions bien plus originales. Le «Flame Red» alterne entre rouge et or en fonction de l'angle de vision, et le «Translucent Blue» est transparent et nous laisse découvrir les entrailles de l'appareil. Sur le côté de l'appareil, pas de bouton physique : HTC se sert des retours haptiques pour simuler une pression. Une astuce pratique qui devrait permettre de réduire les pannes de ce genre de pièces, particulièrement sujettes à l'usure. Les haut-parleurs stéréo de l'appareil nous semblent être de très bonne qualité.



Un appareil photo pour battre tous les records ?

Les travaux de HTC sur la caméra avaient payé, et avaient permis à la marque de prendre la tête de notre classement des meilleurs smartphones. Le Pixel 2, indisponible en France, est lui

aussi considéré comme un des meilleurs smartphones. Sans en dévoiler trop, HTC promet que le U12+ devrait lui aussi battre des records à sa sortie. Équipé d'un double module caméra de 12 Mpix et de 16 Mpix (telephoto dédié au mode portrait), HTC espère avec cet appareil réitérer les exploits de l'an passé.

Fortnite offrira 100 millions de dollars aux meilleurs joueurs



Epic Games, le studio à l'origine de Fortnite, déploie un montant record pour donner de solides assises au jeu phénomène dans le monde de l'e-sport. Un montant phénoménal pour un jeu phénomène. Pour la saison 2018-2019, Epic Games, le studio à l'origine de Fortnite, offrira 100 millions de dollars, soit l'équivalent de 85 millions d'euros, pour récompenser ses meilleurs compétiteurs.

L'annonce a été formulée par Epic Games sur son site officiel. Le studio met en avant une approche différente des autres jeux d'e-sport. Il se veut davantage centré sur le plaisir du jeu que sur l'esprit de compétition. Epic Games ne précise pas à partir de quand ce montant sera déployé et de quelle manière il sera réparti au fil des compétitions. Le site Polygon indique néanmoins qu'une première compétition d'ampleur pourrait avoir lieu lors de l'E3, le grand salon du jeu vidéo qui se tiendra en juin à Los Angeles. En avançant 100 millions \$, Epic Games s'octroie le prix le plus important de l'e-sport. Le studio dépense de loin les 24,6 millions \$ déployés pour le jeu Dota 2, qui constituait la plus importante somme consacrée à une compétition d'e-sport à ce jour, d'après Forbes. Le montant total de tous les prix liés à l'e-sport a atteint les 112 millions \$ en 2017, dépassant les 100 millions pour la première fois, note Newzoo. Comme le rapporte sur Twitter Scott Smith, un célèbre gamer, les 10 plus gros jeux d'eSport ont au total reversé 91 millions \$ sur l'ensemble de l'année dernière.

La date de sortie de la PS5 annoncée par Sony



La PlayStation 4 a encore quelques années devant elle. Alors que certaines rumeurs, plutôt infondées, laissaient entendre qu'une nouvelle console serait présentée par Sony cette année durant l'E3 (une information vite démentie par le constructeur), c'est finalement vers 2020-2021 qu'il faut désormais se tourner. Au cours de la Corporate Strategy Meeting and IR Day de Sony au Japon, plus précisément à Tokyo qui rassemble les professionnels du secteur qu'ils soient investisseurs, actionnaires, analystes ou journalistes, de nombreuses déclarations quant au futur de la firme et des produits phares ont été faites. Mais c'est surtout une phrase en particulier qui a suscité l'intérêt de nombreux médias. John Kodera, l'actuel PDG de Sony a, en effet,

évoqué «la fin de vie de la PS4» et expliqué l'impact que cela pouvait avoir pour Sony Interactive Entertainment. Takashi Mochizuki, journaliste au Wall Street Journal présent à l'événement a ainsi tweeté une phrase très intéressante qui vient directement de la bouche de John Kodera : «À moyen terme, c'est-à-dire d'ici la fin du mois de mars 2021, la filiale Playstation va reculer pour mieux sauter. Ensuite, il y a aura une nouvelle période de croissance.» Le message, à peine caché, annonce donc la très probable arrivée d'une PS5 d'ici la fin de l'année 2020, voire le premier trimestre 2021. Depuis près de deux mois, de nombreuses sources s'accordent à dire que Sony préparerait son coup depuis quelque temps déjà. L'objectif serait clair : présenter cette nouvelle console dès l'année prochaine, durant l'E3 de juin 2019 avec une sortie prévue en octobre ou novembre 2020. Ainsi, le constructeur pourrait profiter de la fameuse période de Noël, très favorable pour écouler un grand nombre de stocks à déposer sous le sapin. Si tel est le cas, la Playstation 4 aura vécu sept ans, soit une belle durée de vie pour une console de salon. Avec l'arrivée de la PS4 Pro, sortie en novembre 2016, Sony a certainement souhaité allonger le temps de présence de sa console avant de penser à la suite. Mais l'arrivée d'une nouvelle génération technologique paraît désormais inévitable. L'objectif est clair à présent : proposer de la véritable 4K à 60 images/seconde aux joueurs, avec probablement un nouveau casque de réalité virtuelle dans les cartons.

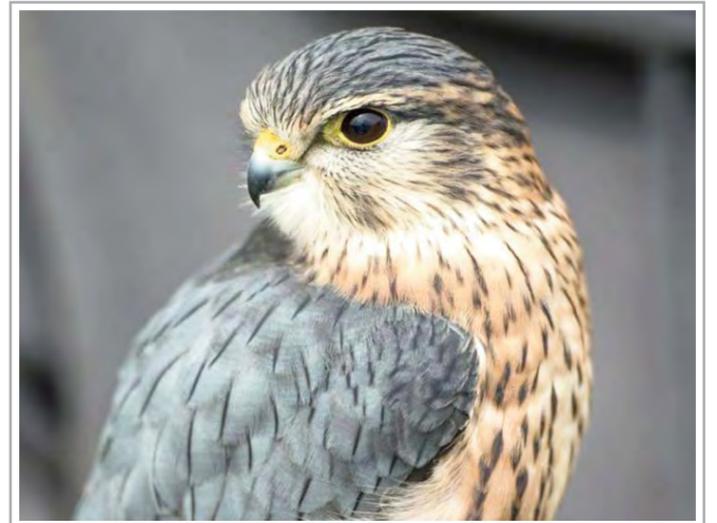
Une nouvelle piste scientifique révèle pourquoi les oiseaux n'ont-ils plus de dents

Pourquoi les oiseaux ont-ils perdu leurs dents au cours de l'évolution ? Peut-être pour permettre à leurs œufs d'éclore plus rapidement et d'avoir de meilleures chances de survie, révèle une étude publiée, ce mercredi.

Les oiseaux modernes sont dotés d'un bec sans dents comme l'étaient aussi certains dinosaures du Mésozoïque (-251 millions d'années à -65 millions d'années). Plusieurs hypothèses ont déjà été émises pour expliquer le bec des oiseaux. Pour certains chercheurs, la disparition des dents a permis d'alléger le poids de la tête et de faciliter le vol actif des oiseaux. Mais cela n'explique pas pourquoi certains dinosaures carnivores du Mésozoïque incapables de voler n'avaient pas de dents, mais un bec, objectent des chercheurs de l'Université de Bonn dans une étude parue dans *Biology Letters* (Royal Society). La thèse la plus couramment admise pour la disparition des dents est celle d'un changement de régime alimentaire chez les

oiseaux. Leur bec leur aurait permis de saisir plus facilement certains types de nourriture comme les graines. Cela aurait facilité leur survie lors de la grande extinction des espèces il y a quelque 65 millions d'années, provoquée, notamment par la chute d'un astéroïde géant qui a bouleversé le climat de la planète. Les chercheurs de l'Université de Bonn avancent, ce mercredi, une nouvelle hypothèse liée à la stratégie de reproduction des dinosaures aviaires et à la durée d'incubation des œufs. Ils s'appuient sur une recherche récente de paléontologues américains qui a mis en évidence la lente incubation des œufs de dinosaures. Elle aurait été de plusieurs mois, comme celles des reptiles primitifs, alors que cette durée est

nettement plus courte chez les oiseaux modernes (allant d'une dizaine de jours à quelques semaines). La faute aux dents : leur développement chez les dinosaures prenait environ 60% du temps de l'incubation. Du coup, l'embryon devait en quelque sorte «attendre dans l'œuf» que la fabrication des dents soit terminée, soulignent les chercheurs Tzu-Ruei Yang et Martin Sander. Or, les œufs sont des proies de choix pour les prédateurs, d'autant plus que la plupart des dinosaures se contentaient de les enterrer et ne s'en occupaient pas. De ce fait une période d'incubation réduite, permettant une éclosion plus rapide, a offert «un important avantage» évolutif. «Nous suggérons que la sélection naturelle en faveur d'une disparition des dents est un effet secondaire de la



sélection en faveur d'une croissance plus rapide de l'embryon et donc d'une durée d'incubation plus courte», écrivent-ils. Cette observation

permet également d'expliquer la perte des dents et la présence d'un bec chez certains dinosaures non aviaires, soulignent les chercheurs.

Près d'un quart de la population mondiale pourrait être obèse en 2045



Si la tendance actuelle se confirme, près d'un quart de la population mondiale sera obèse en 2045, ont mis en garde des chercheurs qui ont soumis leurs conclusions, ce mercredi, au Congrès européen sur l'obésité à Vienne. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime qu'environ 13% des adultes (11% des hommes et 15% des femmes) étaient

obèses en 2016. Selon les projections faites par des chercheurs danois et britanniques, cette proportion grimpera à 22% en 2045 si rien ne change d'ici là. «Le cours des choses peut être inversé, mais il faut pour cela des politiques volontaristes et coordonnées», a estimé l'un des auteurs de ces travaux, le docteur Alan Moses, qui travaille pour le numéro

mondial de l'insuline, le danois Novo Nordisk. Cette projection cache des disparités, selon les pays. Par exemple, si la tendance actuelle se maintient, plus de la moitié (55%) de la population des Etats-Unis sera obèse en 2045, contre 39% en 2017, selon les auteurs de ces travaux, qui n'ont pas encore été publiés dans une revue médicale. Selon eux, cette hausse de l'obésité s'accompagnera d'une augmentation des cas de diabète de type 2, qui passeront de 9% de la population mondiale en 2017 à 12% en 2045, soit une personne sur huit. «Le coût pour les systèmes de santé sera énorme», a prédit le docteur Moses. L'obésité est une question de santé publique planétaire. Selon une étude américaine publiée en juin 2017, la proportion de la population obèse, qui n'a cessé d'augmenter dans le monde depuis 1980, a doublé dans 73 pays. Conséquence: une augmentation de la mortalité due aux maladies cardiovasculaires, au diabète et à certains cancers. Surpoids et obésité sont

mesurés, selon l'indice de masse corporelle (IMC), qu'on obtient en divisant le poids par la taille au carré. Au-dessus de 25 pour un adulte, on est en surpoids et à partir de 30, on parle d'obésité. Tous deux sont liés à l'alimentation et au mode de vie. L'OMS conseille ainsi de limiter la consommation de lipides et de sucres et d'avoir une activité physique régulière. Selon les auteurs des travaux dévoilés mercredi, pour stabiliser les cas de diabète de type 2 dans le monde autour de 10% en 2045, il faudrait faire baisser le taux d'obésité à 10% de la population mondiale. «Chaque pays est différent, du point de vue génétique, social et environnemental, c'est pourquoi il n'y a pas de recette unique. Chaque pays doit privilégier la stratégie qui lui correspond le mieux», a estimé le docteur Moses. Une étude publiée en avril 2016 dans la revue britannique *The Lancet* estimait déjà que 20% des adultes dans le monde pourraient être obèses d'ici à 2025.

Le physicien finlandais Tuomo Suntola récompensé du prix Nobel de technologie

Le physicien finlandais Tuomo Suntola a remporté, ce mardi, le Millennium Technology Prize, considéré comme le Nobel de technologie, pour son apport à la miniaturisation et la modernisation des téléphones portables ou des ordinateurs. «L'innovation primée, l'ALD (atomic layer deposition), est une nanotechnologie utilisée dans le monde entier», a déclaré dans un communiqué l'Académie de technologie de Finlande, qui décerne le prix. L'ALD est un procédé de dépôt de couches minces - de l'épaisseur d'un atome - qui ne conduit pas (ou peu) l'électricité, mais laisse s'exercer les forces électrostatiques. Une multitude d'appareils tels que les ordinateurs, les smartphones, les microprocesseurs et autres dispositifs numériques, utilisent aujourd'hui l'ALD, améliorant

ainsi leur performance, mais aussi leur durée de vie. «Les films isolants ou conducteurs extrêmement fins dont ont besoin les microprocesseurs et la mémoire des ordinateurs ne peuvent être fabriqués qu'en utilisant la technologie ALD développée par Tuomo Suntola», a ajouté l'académie. Aujourd'hui âgé de 74 ans, Suntola a mis au point l'ALD en 1974, afin de remplacer les écrans dans les hôpitaux, trop encombrants, par des écrans plats et électroluminescents. «Au début, nous n'avions pas de laboratoire, mais j'avais le tableau périodique des éléments sur mon mur et en le regardant, j'ai eu l'idée de faire un mélange à partir de ses composants», a raconté le lauréat, avant la cérémonie de remise de prix organisée à Helsinki mardi soir. «L'ALD a permis d'augmenter considérablement la

densité des composants. En d'autres termes, nous n'aurions pas les capacités que nous connaissons aujourd'hui dans nos smartphones ou ordinateurs sans la technologie ALD», a expliqué le scientifique. Tuomo Suntola, docteur en physique des électrons à l'université de technologie d'Helsinki, a expliqué s'être intéressé à la physique dès l'adolescence, lorsqu'il a commencé la construction de radios avec ses amis. Le prix d'un million d'euros a été créé en 2004 et se veut l'équivalent technologique des Prix Nobel suédois pour les sciences, où la récompense est moindre (890.000 €) et qui ont été critiqués pour leurs catégories surannées. Remis tous les deux ans, il distingue des innovations récentes, disponibles pour le grand public et qui «améliorent la qualité de vie des gens dans la durée».



Suntola succède au Britannique Tim Berners-Lee, l'un des pionniers du web qui fut l'un des premiers à développer l'idée d'un

réseau mondial connecté, ou encore au citoyen américain né en Finlande Linus Torvalds, création du logiciel libre Linux.

Coopération bilatérale Algérie-Unesco Plusieurs dossiers au cœur des discussions

La réhabilitation de La Casbah, le Centre régional pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en Afrique et la prochaine inscription du couscous comme patrimoine mondial immatériel, sont au cœur de la coopération entre l'Algérie et l'Unesco.

Au cours d'un entretien qui s'est déroulé, hier, à Paris, en présence de l'ambassadeur d'Algérie en France, Abdelkader Mesdoua, et des membres de la délégation algérienne, le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a examiné plusieurs dossiers avec la directrice générale de l'Unesco, Audrey Azoulay. Cette dernière a répondu favorablement l'invitation du ministre d'effectuer une visite en Algérie. Evoquant le dossier de la réhabilitation de la cité antique de La Casbah, Mihoubi a proposé, dans le cadre d'une coordination entre l'Algérie et l'Unesco, la mise en place d'un mécanisme spécial dans la réalisation de ce grand projet qui fut classé site historique national en novembre 1991 et secteur sauvegardé en 2003 et inscrite au patrimoine mondial de l'humanité de l'Unesco depuis 1992. A cette occasion, le ministre a informé la DG de l'Unesco des résultats de la conférence internationale d'experts sur sa conservation et sa revitalisation, tenue à Alger en janvier dernier. A la clôture des travaux de cette conférence, des experts de l'Unesco avaient appelé à la création d'une «agence unique pluridisciplinaire» pour gérer le dossier de La Casbah, dotée d'un «pouvoir de décision rapide» et regroupe toutes les disciplines en une «structure unique». L'objectif est que les opérations de réhabilitation soient inscrites dans un plan d'ensemble cohérent. Pour sa part, la DG de l'Unesco s'est dit prête à aider l'Algérie dans ce sens en explorant la possibilité de faire contribuer des pays qui ont géré le même type de projet. L'autre dossier examiné, lors de l'entretien, est celui du Centre régional pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel africain, dont le siège est à Alger. Le centre a été approuvé pendant la 37^e session de la Conférence générale de l'Unesco, et signé en février 2014, est dédié à la promotion de la sauvegarde du patrimoine vivant en Afrique par la mise en œuvre efficace de la Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. A cet effet, le ministre de la Culture a exposé les différentes actions menées



par l'Algérie et la mise en place des conditions nécessaires pour le démarrage du centre, sollicitant l'aide de l'Unesco, notamment en matière des plans de gestion des sites classés. Dans le cadre de la mise en marche du Centre d'Alger, plusieurs actions ont été menées à l'image de l'affectation d'un siège, l'octroi d'un budget de démarrage, le recrutement, le programme d'action pour 2018 et la tenue prochaine de la première session du conseil d'administration. La DG de l'Unesco a assuré ainsi le ministre d'une aide dans ce sens de son organisation.

Par ailleurs, Azzedine Mihoubi a informé Audrey Azoulay de l'initiative algérienne de réunir les pays du Maghreb qui se sont accordés pour proposer le couscous à l'inscription par l'Unesco comme le «produit de savoirs et de savoir-faire millénaires et la source de valeurs et de pratiques en faveur du vivre ensemble dans la paix».

Selma Dey

Faciliter au lecteur la compréhension des termes spécifiques à l'art Nasreddine Bentayeb dévoile son dictionnaire

Le fonds documentaire dédié à l'art sera prochainement enrichi par un dictionnaire bilingue (arabe-français) contenant plus de trois mille mots, a révélé, ce mercredi, à Oran, son auteur. Cette publication se propose de «faciliter au lecteur la compréhension des termes spécifiques à l'art», a précisé Nasreddine Bentayeb, professeur d'arts plastiques et président de l'association «Le Libre Pinceau». «Les mots sont expliqués d'une façon simple pour en faciliter la compréhension, certains étant même étayés par des illustrations afin de mieux en cerner le sens», a-t-il fait valoir. Ce dictionnaire de 500 pages relate également l'évolution chronologique des écoles et mouvements artistiques jusqu'à l'époque contemporaine, tout en abordant les techniques et les outils utilisés dans les différents arts. Les célébrités des arts plastiques universels sont aussi évoquées dans cet ouvrage, qui se veut «un instrument pédagogique avant tout», offrant «une introduction stimulante qui donnerait envie d'aller plus loin aux néophytes et attiserait davantage la curiosité des spécialistes du domaine», a souligné l'auteur. Plusieurs publications à caractère pédagogique ont été déjà éditées sous la plume de Nasreddine Bentayeb, dont un dictionnaire des arts plastiques et des livres sur l'histoire de l'art et le mouvement impressionniste. Dans ses écrits, l'auteur accorde une attention particulière à la peinture algérienne contemporaine et au patrimoine rupestre du pays. Son association «Le Libre Pinceau» est investie, depuis sa création en 2001 à Oran, dans la formation des jeunes talents et l'organisation d'un salon national annuel de la peinture des enfants.

Benadel M.

Le Conte du Ramadhan



Par Ali-Bouacida Hamid

Elle attendait le week-end avec impatience car c'était les seuls jours où elle «travaillait». Elle se levait alors aux aurores, mouillait une grosse quantité de semoule, la pétrissait longuement avec des gestes précis, en faisait des boules qu'elle laissait reposer sur un grand drap et allumait le grand brasero pour la cuisson. C'était le moment de réveiller les enfants et le plus jeune rechargait toujours à sortir du tas de couvertures rapiécées qui lui servaient de lit, tandis que la grande se levait d'un bond, pliait ses couvertures et, après un brin de toilette dans la courette, s'affairait aussitôt à cuire la galette. La première était toujours destinée pour la maison et la fille en découpait un généreux morceau qu'elle trempait tout chaud dans un bol de lait sous le regard envieux du chat qui émettait des petits miaulements pour mendier sa pitance. Alors les galettes s'entassaient l'une après l'autre et quand les deux paniers en osier furent remplis, la mère les couvrit d'un long morceau d'étoffe. Lorsque le garçon fut réveillé et qu'il prit

son petit-déjeuner, la mère les chargea lui et sa sœur chacun de son panier et ils sortirent en direction de l'autoroute où ils «officiaient». Ils s'installèrent chacun d'un côté de la large bande d'asphalte et dans un geste méthodique, brandirent une galette à l'intention des automobilistes qui passaient à toute vitesse sans un regard pour ces enfants devenus un spectacle trop habituel pour qu'ils y prêtent la moindre attention. Les gosses avaient pris l'habitude de cette indifférence et elle faisait partie du métier. De temps en temps, un automobiliste s'arrêtait pour acheter une galette ou deux et repartait dans le tintamarre du trafic intense de l'autoroute. Il y en avait qui laissaient la monnaie et d'autres qui marchandait même. Une fois les deux enfants ont vécu une scène atroce quand une voiture s'est encastrée à l'arrière d'un poids lourd qui avait ralenti pour emprunter une bretelle sans même allumer clignotant. Ce fut dans un tas de ferraille que les pompiers retirèrent les corps ensanglantés des occupants, une famille de quatre personnes, le père, la mère et deux enfants. Ce jour-là ils n'eurent pas le cœur à continuer à vendre la galette et rentrèrent plus tôt que d'habitude. La nuit, le garçon n'eut de cesse de crier dans son sommeil, veillé par sa mère qui récitait des versets du Coran. Comme elle l'a fait le jour où on lui a annoncé le décès de son époux, mort en tombant du cinquième étage d'un bâtiment en construction. Elle s'affola ne sachant que faire devant une telle tragédie. Elle n'avait même de quoi faire face aux nombreux voisins qui accoururent, mais heureusement que la solidarité des proches et du voisinage a fonctionné comme d'habitude en ces tristes circonstances. En un clin d'œil, on fit du café, servi dans de nombreuses tasses que les voisins ramenèrent, comme par magie des régimes

Les petits métiers

de dattes firent leur apparition et le fruit accompagna le café. Ce fut le jeune frère qui accomplit les formalités en reconnaissant le corps à la morgue et en remplissant toute la paperasse. La pauvre femme ne sut pas comment elle se retrouva devant la dépouille couverte du linceul placée dans l'unique pièce du taudis de ce gros bidonville en bordure de la ville. Elle ne sut pas non plus comment par enchantement on servit un couscous garni de poulet et de légumes aux nombreux convives qui mangèrent en écoutant le récitant du Coran instaurer une ambiance de sérénité. Ils veillèrent le mort toute la nuit et le lendemain le patron, un promoteur immobilier connu, ramena une carcasse de mouton et un sac de semoule et disparut après avoir marmonné quelques mots en guise de condoléances à la veuve. Le défunt n'était même pas assuré, comme toutes ces armées d'ouvriers au noir qui pullulaient dans les chantiers. Ce fut un enterrement de pauvre suivi par une foule clairsemée de pauvres. Après la dernière pelletée, tout le monde repartit et la vie, plutôt la mort reprit son cours. Le mouton fut servi au repas du troisième jour qui réunit de nouveaux voisins et parents. S'étant retrouvée seule avec ses deux enfants, la mère toute à sa douleur se demandait comment Dieu elle allait faire pour les nourrir? Il lui fallait trouver vite un moyen de gagner un peu d'argent et elle décida dès le lendemain de faire du porte-à-porte dans la cité toute neuve qu'ils venaient de construire et qui était déjà occupée. Sa quête d'emploi porta ses fruits et elle commença sa carrière de femme de ménage dans une famille. Quand les enfants sortaient pour l'école et après avoir fermé la porte brinquebalante de son taudis, elle partait au travail. Elle faisait tout,

le parterre qu'elle lavait à grande eau, la poussière, épluchait les légumes, étendait le linge, récurait, astiquait et c'est toujours à l'heure de l'appel de prière qu'elle finissait enfin et rentrait chez elle, avec quelques légumes que la maîtresse de maison glissait dans son couffin. Et puis un jour sa fille eut l'idée de vendre de la galette sur la route. Alors la mère consentit à un lourd investissement en mettant tout son argent dans l'achat d'un quintal de semoule. Ce fut donc ainsi que commença le commerce de galettes auquel s'adonnaient ses enfants, mais chaque fois qu'ils partaient, elle se tenait le ventre de crainte qu'un chauffard ne les renverse. Avait-elle le choix? C'était avec ses gages de femme de ménage, le seul revenu de la maison et il suffisait à peine à faire face au plus pressé. Un jour, elle enveloppa deux galettes dans une serviette et partit à son travail afin de les offrir à la maîtresse de maison. Quand elle eût achevé toutes les tâches qu'on lui confia, la femme lui demanda d'où venait la galette et quand elle apprit que c'était elle-même qui la faisait, elle lui en commanda pour le lendemain, car, lui dit-elle, elle n'avait jamais une aussi délicieuse galette. C'est ainsi que fonctionna la bouche à oreille et que de plus en plus d'habitants de la nouvelle cité, «les gens des bâtiments» comme on les appelait dans le bidonville, découvrirent la fameuse galette et constituèrent le gros de la clientèle. A tel point qu'elle fut obligée de démissionner pour s'adonner exclusivement à la confection des galettes et satisfaire une demande de plus en plus importante. Ses enfants se consacrèrent entièrement à leurs études et, tellement occupée à faire des galettes tout au long de la journée, la pauvre femme ne se rendit même pas compte qu'elle n'était plus pauvre.



RASD

Les accords commerciaux UE-Maroc tendent à renforcer l'emprise économique illégale du Maroc sur le Sahara occidental

Les accords commerciaux passés entre l'Union européenne (UE) et le Maroc tendent à renforcer l'emprise économique illégale de la puissance occupante, le Maroc, sur le Sahara occidental, ont déploré, ce mardi, à Bruxelles, les participants à la conférence sur le thème «Droits humains au Sahara occidental : quel rôle pour l'UE ?».

«Le développement économique au Sahara occidental est un développement en trompe l'œil parce que les Sahraouis sont marginalisés. Ce développement profite aux colons marocains», a affirmé Boris Fronteddu, du comité belge de soutien au peuple sahraoui. Selon Fronteddu, les plans de développement du Sahara occidental élaborés par l'occupant marocain servent à «asseoir son pouvoir politique et de colonisation». De son côté, Hugo Périlleux Sanchez, géographe et chercheur à l'Université libre de Bruxelles (ULB) a estimé que l'exploitation des ressources naturelles du Sahara occidental permet au Maroc de «maintenir l'occupation». Il a expliqué, à ce titre, que la politique marocaine de développement au Sahara occidental vise à attirer les colons marocains dans les territoires occupés, énumérant les nombreux avantages accordés aux Marocains pour les inciter à s'installer au Sahara occidental. «C'est une économie d'exploitation au service de l'occupant», a-t-il affirmé, rappelant que le peuple sahraoui subit quotidiennement des violations graves de ses libertés fondamentales et du droit international humanitaire. Le ministre sahraoui délégué pour l'Europe, Mohamed Sidati, a regretté, pour sa part, que l'exploitation des ressources naturelles du Sahara occidental soit «passée sous silence» pendant longtemps. Néanmoins, il s'est félicité des dernières décisions de la Cour européenne de justice (CJUE) qui sont, a-t-il dit, «d'une importance capitale». Pour Mohamed Sidati, «des avancées ont été enregistrées» ces deux dernières années. Fin février, la Cour européenne de justice (CJUE) a conclu que l'accord de pêche UE-Maroc n'est pas applicable au Sahara occidental et à ses eaux adjacentes. Selon la CJUE, l'inclusion du territoire du Sahara occidental dans le champ d'application de l'accord de pêche enfreindrait plusieurs règles de droit international général applicables dans les relations entre l'Union et le Royaume du Maroc, notamment le principe d'autodétermination. En plus de l'arrêt du 27 février, la CJUE a rendu le 21 décembre 2016 une décision, selon laquelle les accords d'association et de libéralisation UE-Maroc ne sont pas applicables au Sahara occidental, soulignant le statut «séparé» et «distinct» de ce territoire, classé depuis 1963 sur la liste des territoires non

autonomes de l'ONU. Le président du comité belge de soutien au peuple sahraoui, Pierre Galand a dénoncé les tergiversations de la Commission européenne visant à contourner l'arrêt de la CJUE et son intention d'autoriser une entrée en vigueur provisoire de l'accord de pêche UE-Maroc révisé avant son adoption par le Parlement européen. Il faut faire sortir la question du Sahara occidental du silence complice dans lequel elle se trouve», a-t-il encore plaidé. Pour sa part, Jean Paul Le Marec du Mouvement français contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) a dénoncé le «huis-clos total» imposé aux territoires occupés du Sahara occidental par les autorités marocaines. Depuis trois ans, pas une seule délégation n'a pu accéder aux territoires occupés du Sahara occidental. Pas même les parlementaires européens mandatés pour aller sur place», a-t-il regretté, rappelant que même les avocates françaises des prisonniers sahraouis «ont été expulsées du Maroc».

Le Maroc s'entête dans sa politique de confusion entre la zone tampon et les territoires libérés

Le secrétaire général (SG) du ministère des Affaires étrangères (MAE), Mohamed Salem Hammadha, a affirmé, ce mardi, que «le Maroc s'entête dans sa politique de contrevérité et de confusion entre la zone tampon, qui ne dépasse pas les 5 km et le reste des territoires sur lesquels se trouvent l'Armée de libération populaire sahraouie (ALPS) depuis le départ de l'occupation espagnole». Dans une déclaration, en réaction aux allégations marocaines faisant état d'une «prétendue intrusion du Front Polisario dans la zone tampon, le SG du MAE a indiqué que l'ONU et l'Union africaine (UA) qui ont supervisé les négociations directes entre le Royaume marocain et le Front Polisario depuis 1988 ainsi que la communauté internationale, en général, savent que les allégations marocaines sont «infondées», rappelant que le porte-parole du secrétaire général de l'ONU, Stephan Dujarric avait affirmé le 19 avril dernier que les «deux régions de Tifariti et Bir Lahlou ne font pas partie de la zone tampon», située à 100 km du mur de la honte séparant l'armée de l'occupation marocaine des forces de l'ALPS. Le diplomate sahraoui a souligné que «c'est le Maroc qui a violé plus d'une fois le cessez-le-feu au cours des dernières années en



usant de provocations», rappelant à cet égard «l'ouverture de manière illégale par l'armée d'occupation marocaine d'un passage à El Guerarat, outrepassant le mur de séparation entre les forces d'occupation et les combattants de l'Armée de libération sahraouie». Le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères a souligné que la Minurso, l'ONU et la communauté internationale «savent pertinemment que les allégations marocaines sont fausses et infondées». En y recourant, «le Maroc tente de se dérober à ses responsabilités et à la volonté de l'ONU de décoloniser le Sahara occidental, dernière colonie en Afrique, et d'entraver l'application des résolutions onusiennes, notamment la résolution 2414 adoptée le 27 avril 2018 par le Conseil de sécurité invitant les deux parties au conflit (le Maroc et le Front Polisario) à reprendre les négociations sans conditions préalables et de bonne foi». Cet acte n'est qu'une provocation et cette campagne frénétique participe d'une machination visant à gagner le soutien à l'occupation illégale du Sahara occidental par le Maroc et à tromper l'opinion publique marocaine et internationale, a estimé le responsable sahraoui.

Le Front Polisario détruit un important stock de mines anti-personnel à Tifariti

Le Front Polisario a procédé à Tifariti (territoires sahraouis libérés) à la destruction d'un important stock de mines anti-personnel sous la supervision du programme des Nations unies anti-mines (UNMAS) et conformément à l'Appel de Genève. La cérémonie de déminage a eu lieu, ce lundi, en marge des festivités de

commémoration du 45^e anniversaire du déclenchement de la lutte sahraouie armée, en présence du président de la République et secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, ainsi que d'une importante délégation composée d'ambassadeurs, de diplomates et de représentants d'organisations de la société civile. Il s'agit de la septième opération du genre, consistant cette fois-ci à la destruction d'une quantité de 2500 mines antipersonnel, et ce, conformément à un programme élaboré depuis plus d'une décennie. Signataire de la Convention de Genève sur l'interdiction de mines antipersonnel, le Front Polisario a inscrit cette action dans le cadre d'«un objectif humanitaire et civilisationnel», a indiqué le ministre de la Défense nationale, Abdellah Lahbib, regrettant le fait que les enfants du peuple sahraoui continuent à tomber en victimes des mines semées par l'occupant marocain. Lahbib a rappelé que l'Etat sahraoui a détruit 17 500 mines depuis 2006, après l'adhésion en 2005 du Front Polisario à la convention de Genève. «Cette opération de déminage sera clôturée en novembre prochain par la destruction totale des mines antipersonnel en possession du Front Polisario», a également annoncé le responsable militaire, soulignant que ce travail est «le fruit d'un long processus mené par le Front Polisario avec le soutien des organisations internationales». Rappelant que les territoires sahraouis occupés sont considérés comme «la région la plus polluée par les mines dans le monde», le ministre de la Défense a invité «le Maroc à adhérer à la Convention de Genève et à procéder au déminage de toutes les régions sahraouies occupées, notamment tout au long du mur de la honte qui empêche les Sahraouis à se

rendre librement dans les villes sahraouies occupées par les forces marocaines». De son côté, la responsable de la région Afrique de la Convention de Genève, Catherine Hiltzer, a félicité le Front Polisario pour «son engagement à détruire son stock de mines anti-personnel, malgré, a-t-elle reconnu, l'impasse politique actuelle». Pour la responsable de la Convention, «le Front Polisario a montré à travers la destruction de son stock de mines, sa volonté de respecter la communauté internationale et d'appuyer tous les efforts visant à éliminer totalement ce type d'armes dans le monde». Saluant le travail accompli par le Bureau sahraoui de coordination des actions anti-mines (SMACO), créé en 2013, et par l'ONG britannique Action On Armed Violence (Action contre la violence armée) qui a joué, selon elle, un rôle important en la matière, en nettoyant des milliers de kilomètres de ces armes, Hiltzer a indiqué que plus de 50 000 Sahraouis ont été ciblés par la campagne de sensibilisation sur les dangers des mines antipersonnel. Le nombre de victimes sahraouies des mines antipersonnel s'élève, a-t-elle fait savoir également, à des centaines de Sahraouis, affirmant que «vingt-cinq ans après le cessez-le-feu entre le Front Polisario et le Maroc, des personnes sahraouies décèdent encore à cause des mines antipersonnel». «En 2017, nous avons enregistré 17 décès dus aux mines antipersonnel», a-t-elle déploré, estimant que le moment est venu pour que le Maroc adhère à l'appel de Genève et procède à la destruction de son stock de mines. Le Maroc a toujours refusé d'adhérer aux Conventions internationales d'interdiction des mines à l'instar de la convention de Genève.

L'occupant marocain a miné toutes les zones fréquentées par les Sahraouis

Selon les Nations unies, une superficie de 100 000 km² des territoires sahraouis occupés a été affectée par les mines et les munitions non explosés, faisant du Sahara occidental occupé parmi les dix pays les plus minés dans le monde. Selon les experts et les observateurs internationaux, quelque 7,5 à 9 millions de mines sont implantées le long du «mur de la honte» érigé par l'occupant marocain pour séparer les populations sahraouies.

Iran

«La politique américaine risque de mettre davantage en danger la région», estime Le Drian

Le chef de la diplomatie française Jean-Yves Le Drian a estimé, ce mercredi, que la «posture» américaine sur l'Iran allait favoriser les conservateurs au détriment des modérés à Téhéran et accentuer les risques de déflagration au Moyen-Orient.

Cet ensemble de sanctions qui va être organisé contre l'Iran ne va pas favoriser le dialogue, au contraire, cela va favoriser en Iran la présence et la puissance des conservateurs, cela va affaiblir le Président Hassan Rohani qui voulait négocier», a-t-il déclaré sur la radio France Inter. «Finalement, cette posture risque de mettre davantage en danger la région que ça ne l'est aujourd'hui». Les Etats-Unis ont promis, ce lundi, d'imposer à l'Iran les sanctions «les plus fortes de l'Histoire» si Téhéran ne se plie pas à une liste d'exigences draconiennes en vue d'un «nouvel accord» sur son programme nucléaire, après le retrait américain du texte de 2015. Ce retrait va aussi conduire à la réintroduction d'une série de sanctions américaines contre les entreprises travaillant avec l'Iran, alors que le Président Rohani misait sur l'accord pour sortir son pays de l'isolement et relancer son économie. Le ministre français des Affaires étrangères a réitéré ses craintes d'une «déflagration régionale» en raison de la conjonction des crises syrienne et iranienne. A la question «Y a-t-il un risque de guerre ?», il a répondu «oui». «Toutes les conditions sont réunies pour que si d'aventure un acte était commis, peut-être pas volontairement, peut-être volontairement, il puisse y avoir l'embrasement», a-t-il ajouté.



Nigeria

12 morts du choléra en 4 jours

Douze personnes sont mortes du choléra en quatre jours dans l'Etat d'Adamawa, dans le nord-est du Nigeria, a annoncé, hier, le ministre régional de la Santé. Cette nouvelle vague d'épidémie, qui a débuté, ce dimanche, a contaminé 142 habitants dans le district de Mubi, a indiqué Ahmad Sajo. «Nous avons enregistré 12 décès dus à l'épidémie de choléra dans les régions de Mubi nord et de Mubi sud au cours des quatre derniers jours», a-t-il déclaré. «Un total de 142 personnes ont été infectées et des équipes médicales ont été envoyées dans les communautés affectées pour contenir la propagation rapide de la maladie», a-t-il dit.

Il a ajouté que les équipes médicales n'avaient pas encore découvert la cause de l'épidémie. Le choléra qui se transmet par la consommation d'eau contaminée provoque une diarrhée aiguë, les enfants étant particulièrement exposés à un risque élevé d'infection. Les maladies transmises par l'eau constituent une menace constante en raison du manque d'installations sanitaires adéquates ainsi que de la stagnation des eaux souterraines pendant la saison des pluies au Nigeria. Le mois dernier, 13 personnes ont été tuées dans une épidémie similaire dans l'Etat voisin de Yobe.

Erdogan félicite le président vénézuélien Maduro après sa réélection

Le président turc Recep Tayyip Erdogan a félicité, ce mercredi, son homologue vénézuélien Nicolas Maduro pour sa réélection à la présidence. Erdogan a transmis ses félicitations à Maduro lors d'un entretien téléphonique dans la nuit de mardi à mercredi. Nicolas Maduro a remporté l'élection présidentielle dimanche avec 68% des voix, loin devant ses concurrents. Lors d'une visite en Turquie en octobre, Maduro avait vanté une vision commune avec la Turquie d'un «monde différent», après une rencontre avec Erdogan.

Brésil

«Kidnappings express» en série dans une université de Rio



L'Université Fédérale de Rio de Janeiro (UFRJ), une des plus importantes du Brésil, a demandé récemment des renforts aux autorités pour affronter de graves problèmes d'insécurité, notamment une recrudescence de «kidnappings express». Lundi, en plein jour, une étudiante qui arpenterait cet énorme campus scientifique du Fundao, au nord de la ville, a été abordée par des délinquants qui l'ont contrainte à entrer pendant quelques minutes dans une voiture, le temps de lui dérober son sac, son téléphone mobile et son ordinateur. Trois jours plus tôt, deux professeurs de cette université située à proximité de l'aéroport international de Rio ont été séquestrés pendant 11 heures par des hommes armés qui les ont amenés dans une

favela, les yeux bandés. Dans leur plainte auprès de la police, ils ont affirmé s'être fait voler leur voiture, leurs téléphones, leurs ordinateurs. Les professeurs ont également été forcés à fournir leurs codes secrets de carte de crédit à leurs agresseurs, qui ont fait 38 000 Réals brésiliens d'achats (environ 9.000 €). L'UFRJ «regrette d'avoir recensé une nouvelle fois (...) un crime brutal et inadmissible dans un campus universitaire», a affirmé dimanche le recteur dans un communiqué. Le campus du Fundao s'étend sur plusieurs centaines d'hectares, à proximité des favelas de Maré et Alemão, parmi les plus violentes de Rio, gangrenées par les gangs de narcotrafiquants. Le recteur a réclamé récemment des renforts de sécurité, assurant qu'une seule patrouille de deux policiers surveillait l'ensemble des parties en extérieur du campus, comme ses allées, l'intérieur des locaux étant sous la vigilance d'agents d'une société privée. Sans ces renforts «l'UFRJ restera vulnérable aux organisations criminelles», a-t-il affirmé dans un entretien publié mardi dans le quotidien Jornal do Brasil. «Rien que dans mon institut, six personnes ont été séquestrées l'an dernier. La situation est arrivée à un tel point qu'on attend juste notre tour. C'est la roulette russe», raconte au site d'informations G1 Celso Caruso Neves, professeur de physiologie. Rio de Janeiro est en proie à une flambée de violence près de deux ans après les jeux Olympiques de 2016, une situation aggravée par les scandales de corruption et une grave crise financière. Considérant les autorités locales dans l'incapacité de faire face à cette escalade, le Président Michel Temer a confié par décret en février à l'armée le commandement des forces de sécurité de l'Etat de Rio.

Burkina Faso Des terroristes détenaient des tenues militaires burkinabè et françaises

Les terroristes présumés dont trois ont été abattus, ce mardi, à Ouagadougou, détenaient des tenues militaires burkinabè et françaises, a déclaré le ministre burkinabè en charge de la Sécurité, Clément Swadogo. Faisant le bilan de l'opération, Sawadogo a indiqué lors d'une conférence de presse, qu'un important lot de matériel militaire a été saisi sur le lieu de l'assaut dont des «tenues militaires burkinabè et françaises». Il a ajouté que pour l'heure, aucune précision sur la nationalité des terroristes présumés n'est disponible. Une trentaine de personnes ont été interpellées pour les besoins de l'enquête qui est déjà ouverte par le procureur du Burkina Faso», a-t-il ajouté, invitant les populations riveraines à rester sereines et à dénoncer tout comportement suspect. Longtemps épargné, le Burkina Faso est tombé depuis 2015, dans un cycle d'attaques terroristes. En moins de deux ans, entre 2016 et 2017, Ouagadougou, la capitale, a subi deux attaques violentes contre des restaurants populaires qui ont entraîné la mort de 47 civils et d'un membre des forces de sécurité. Le 2 mars 2018, des assaillants ont attaqué une ambassade et le quartier général de l'armée nationale à Ouagadougou, causant la mort de huit membres des forces de sécurité. Dans le nord, des groupes extrémistes armés ont attaqué des dizaines de postes militaires, de la gendarmerie et de l'armée, dans plus de 80 attaques faisant plus de 130 morts, selon un bilan officiel.

Etats-Unis Washington menace le Venezuela de représailles suite à l'expulsion de diplomates américains

Washington a menacé, ce mardi, le Venezuela de représailles après l'annonce de l'expulsion des deux plus hauts représentants diplomatiques américains à Caracas par le président vénézuélien Nicolas Maduro. «Nous n'avons pas reçu de notification de la part du gouvernement vénézuélien à travers les canaux diplomatiques», a déclaré un responsable du département d'Etat américain. Mais si l'expulsion était confirmée, «les Etats-Unis pourraient prendre des mesures réciproques appropriées», a-t-il ajouté. Le Président Nicolas Maduro avait plus tôt annoncé ces expulsions en réponse à l'imposition de nouvelles sanctions économiques par Washington. Il a accusé le chargé d'affaires des Etats-Unis, Todd Robinson, de mener un complot militaire contre lui, de vouloir détruire l'économie du pays et de promouvoir l'abstention lors du scrutin présidentiel de dimanche. Il a aussi accusé Brian Naranjo d'être le représentant à Caracas de la CIA. «Nous rejetons complètement les fausses allégations de Maduro contre le chargé d'affaires (Todd) Robinson et le N° 2 de la mission diplomatique (Brian) Naranjo», a dit le responsable du département d'Etat américain.

Somalie 25 morts et 27 disparus après le passage d'un cyclone tropical dans le nord du pays

Au moins 25 personnes ont trouvé la mort et 27 autres sont portées disparues après que le cyclone tropical Sagar a provoqué de violentes intempéries et des inondations dans la région du Somaliland, dans le nord de la Somalie, a rapporté, ce mardi, une source locale. La présidence du Somaliland a fait savoir qu'en plus des 25 morts et des 27 personnes portées disparues, douze personnes ont été blessées, dont plusieurs enfants, et que le bilan des victimes allait probablement encore s'alourdir. Selon la présidence, environ 167 250 familles vivant le long de la côte ont été affectées par les inondations. L'organisation humanitaire Save the Children a averti que le cyclone pourrait contribuer à aggraver la situation pour les enfants de la région, en entraînant pénuries alimentaires, déplacements de populations et épidémies transmises par l'eau. Ce puissant cyclone tropical a touché la Somalie vendredi, avec des vents de plus de 120 km/h et de fortes pluies. Selon le Bureau de la Coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA), ces intempéries ont été les plus fortes que la Somalie ait connues depuis plus de 30 ans.

Cuba

50 corps identifiés suite au crash aérien

Les corps de 50 des 111 personnes tuées dans le crash aérien survenu le 18 mai à La Havane ont été identifiés, dont celui du pilote mexicain de l'appareil, ont annoncé, ce mardi, les autorités cubaines.

«Nous avons identifié 50 corps», dont quatre des six membres d'équipage mexicains, y compris les pilotes et copilotes, a annoncé devant la presse Sergio Rabell, directeur de l'institut médico-légal de La Havane. Les dépouilles de deux autres hôtesses n'ont pas encore été identifiées. Rabell a précisé que les corps du commandant de bord et de son second avaient été autopsiés conformément aux protocoles en vigueur en cas d'accident. Avec 113 personnes à bord, un Boeing 737-200 qui devait assurer la liaison entre La Havane et Holguin, à 670 km à l'est, s'est écrasé vendredi dans une zone de cultures peu après avoir décollé de l'aéroport international Jose Marti. L'appareil était loué par la compagnie aérienne

cubaine Cubana de Aviacion au Mexicain Global Air, qui a été suspendu «temporairement» lundi par les autorités mexicaines, le temps de vérifier que cette compagnie respecte les normes de sécurité internationales. Une des trois Cubaines encore en vie après le crash est décédée, lundi soir, alors que les deux autres se trouvaient toujours, ce mardi «dans un état critique extrême» dans l'unité de soins intensifs de l'hôpital Calixto Garcia de La Havane. Aucune explication sur l'origine de l'accident n'a encore été fournie par les autorités cubaines, qui ont retrouvé une des deux boîtes noires «en bon état». Au total, ont péri dans cet accident 100 Cubains -dont 5 enfants- 6 membres d'équipage mexicains, 3 touristes étrangers.



Corée du Nord

Pyongyang autorise des journalistes du Sud à couvrir la destruction d'un site d'essais nucléaires

Le gouvernement sud-coréen a annoncé, ce mercredi, que Pyongyang a accordé à des journalistes sud-coréens un feu vert de dernière minute pour venir assister à la destruction de son site d'essais nucléaires. Le Nord avait annoncé le mois dernier qu'il allait détruire le site de Punggye-ri, dans le nord-est, en faisant exploser les tunnels d'accès, une annonce saluée par Washington et Séoul avant un sommet prévu avec les Etats-Unis. Ce démantèlement est censé intervenir entre mercredi et vendredi, dépendant de la météo, selon Pyongyang. Une poignée de journa-

listes étrangers, y compris de Corée du Sud, avaient été invités à couvrir l'événement. Mardi, des reporters de Chine, de Russie et des Etats-Unis ont embarqué à l'aéroport international de Pékin à bord d'un vol à destination de Wonsan, en Corée du Nord, d'où ils devaient ensuite voyager en train et en bus pendant une vingtaine d'heures le long de la côte est jusqu'au site d'essais. Mais les journalistes sud-coréens n'étaient pas montés à bord, Séoul affirmant ne pas avoir reçu, ces derniers jours, la confirmation de la Corée du Nord de ce que ses reporters étaient autorisés

à venir. Mercredi, le ministère sud-coréen de l'Unification a annoncé que Pyongyang avait désormais donné son feu vert. «Le gouvernement va prendre rapidement les mesures nécessaires pour les journalistes, comme leur donner l'autorisation de se rendre en Corée du Nord et leur fournir un mode de transport», a précisé le ministère. On ignore comment les journalistes sud-coréens rejoindront leurs confrères étrangers. Mardi, un porte-parole du ministère sud-coréen de l'Unification avait avancé que le Sud pourrait affréter un vol direct, ce

qui est extrêmement rare entre deux pays qui, faute de traité de paix à l'issue du conflit de 1950-1953, sont encore techniquement en guerre. Le dirigeant nord-coréen Kim Jong Un avait expliqué que le site de Punggye-ri avait «rempli sa mission» et que «le travail pour installer des ogives nucléaires sur des missiles balistiques» était «terminé». Punggye-ri a été le théâtre des 6 essais nucléaires menés par Pyongyang. Le dernier en date, le plus puissant à ce jour, a eu lieu en septembre et aurait été celui d'une bombe à hydrogène.

France

La conférence humanitaire sur le Yémen confirmée pour fin juin à Paris

Le président français Emmanuel Macron et le prince héritier d'Arabie saoudite Mohammed ben Salmane ont eu mardi un entretien téléphonique au cours duquel ils ont confirmé pour «la fin du mois de juin à Paris» la conférence humanitaire sur le Yémen, selon un communiqué de l'Elysée. «Sur les sujets régionaux, le président de la République a réitéré les positions et les engagements de la France sur le dossier nucléaire iranien, la Syrie et le Yémen, en soulignant l'importance de trouver une issue pacifique et négociée à ces crises, déstabilisatrices pour la région», indique le communiqué.

La conférence humanitaire sur le Yémen, où la guerre a fait près de 10 000 morts depuis 2015, «a été confirmée pour la fin du mois de juin à Paris», est-il précisé. Elle avait été décidée lors de la visite du prince héritier à Paris en avril dernier. L'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis et d'autres pays musulmans sont intervenus au Yémen en mars 2015 pour rétablir le gouvernement reconnu internationalement qui a été chassé de la capitale

Sanaa et de vastes régions du nord six mois plus tôt. Selon l'Organisation mondiale de la santé, le conflit a fait près de 10 000 morts et plus de 55 000 blessés. Plus de 2200 autres civils sont morts du choléra et des millions de personnes sont au bord de la famine dans ce que l'ONU considère comme «la pire crise humanitaire du monde». Lors de la visite à Paris du prince héritier, plusieurs ONG avaient de nouveau interpellé Emmanuel Macron au sujet des ventes d'armes françaises à l'Arabie saoudite, soupçonnées d'être utilisées au Yémen.

Malgré ces critiques, le porte-parole du gouvernement français, Benjamin Griveaux, avait défendu les ventes d'armes de la France à l'Arabie saoudite, qui ont un «intérêt clair pour l'industrie française». Sur le plan bilatéral, Emmanuel Macron et Mohammed ben Salmane ont «échangé sur les réformes en cours» dans le royaume et «dans ce cadre, la question des Droits de l'Homme a été évoquée, pour faire suite, notamment aux échanges entre les deux hommes à Paris en avril dernier».

Hawaï

Eruption volcanique, la lave approche d'une usine géothermique

Les rivières de lave qui coulent lentement depuis le volcan Kilauea à Hawaï s'approchent d'une usine électrique, les autorités se pressant de prendre des mesures pour protéger l'installation et éviter de très dangereuses émanations de gaz toxique, a indiqué la défense civile. La défense civile s'est toutefois voulue rassurante, indiquant qu'il n'y avait pas de «menace immédiate» sur l'Entreprise géothermique de Puna (PGV en anglais), une usine de 38 mégavolts qui dépend du gouvernement de l'Etat d'Hawaï. «Les fissures près de l'Entreprise géothermique de Puna sont actives et produisent de la lave qui afflue lentement vers la propriété. Cette activité a détruit l'ancien projet géothermique de Hawaï dans une zone adjacente à la PGV», détaille le comté d'Hawaï sur son site Internet, ce mardi.

Le scénario du pire serait l'émission de vapeurs de sulfure d'hydrogène, un gaz très toxique, a commenté le chef de l'agence de gestion des urgences (EMA), Tom Travis, lors d'une conférence de presse tard lundi soir. Les autorités signalent des émissions «élevées de dioxyde de soufre et appellent les résidents à se préparer à évacuer en urgence en cas d'émanations de gaz toxiques ou d'inondation de lave», ajoutant que «les résidents

de la partie basse de Puna traversent une période très difficile». La défense civile a précisé sur son site Internet qu'une éruption explosive avait eu lieu à 3h45 locales (11h45 GMT) au sommet du volcan Kilauea, qui s'est traduite par un panache de fumée atteignant 2666 m. Deux coulées de lave ont atteint l'océan sur la côte sud-est de Puna sur la Grande île de Hawaï, selon un communiqué dimanche de l'agence américaine de géologie et de sismologie (USGS).

La rencontre de la lave incandescente avec l'eau produit des fumées acides, un phénomène appelé «laze» en anglais, mot formé à partir de «lava» (lave) et de «haze» (brouillard). Le Kilauea est l'un des volcans les plus actifs du monde et l'un des cinq que compte l'île de Hawaï, la plus grande de l'archipel. Plusieurs milliers de personnes ont été évacuées depuis le début de son éruption le 3 mai. Les scientifiques estiment que l'activité volcanique est peut-être annonciatrice d'une éruption majeure similaire à celle du milieu des années 1920. Mais ils ne craignent toutefois pas de victimes car les zones résidentielles les plus exposées ont été évacuées et la région où se trouve le volcan dans le sud-est de l'île n'est pas très peuplée.

● Italie

Le parcours universitaire de Giuseppe Conte proposé au poste de Premier ministre mis en cause

Le parcours universitaire de Giuseppe Conte proposé au poste de Premier ministre a été mis en cause, selon les médias. Le curriculum vitae (CV) de Conte, long de douze pages, indique, notamment qu'il aurait étudié dans plusieurs des plus prestigieuses universités du monde dont celle de Yale et de

New York aux Etats-Unis. Mais un article de Jason Horowitz, un journaliste du *New York Times*, a révélé, ce lundi soir, qu'un attaché de presse de l'université de New York avait indiqué qu'il n'existait aucune trace du passage de Conte dans cet établissement. L'attaché de presse a cependant précisé qu'il était possible que Conte ait suivi une formation brève d'un ou deux jours, pour laquelle il n'existerait alors pas d'archives.

Cette déclaration contraste cependant avec le CV publié par Conte, qui affirme qu'il aurait suivi de 2008 à 2012 une formation d'un mois par an dans cette université. Mardi, Jeanne Perego, une journaliste italienne basée en Allemagne, a rapporté une autre inexactitude potentielle. Conte a, en effet, affirmé avoir étudié le droit à l'Institut culturel international de Vienne en 1993, alors que cet institut est en fait une école de langues. D'autres médias italiens ont rapporté que les déclarations de Conte sur des cours qu'il aurait donnés dans d'autres universités pourraient également être erronées.

Les commentateurs ont affirmé qu'il était encore trop tôt pour déterminer dans quelle mesure ces accusations pouvaient nuire à Conte. Le M5S a soutenu avec force que la nomination de Conte restait valide, ce qui signifie qu'il devra maintenant rencontrer le président italien Sergio Mattarella, qui est le seul à pouvoir lui conférer le mandat de former un nouveau gouvernement. Luigi Di Maio, du parti populiste «Mouvement 5 Etoiles» (M5S), et Matteo Salvini, de la Ligue, ont officiellement nommé, ce lundi Conte à la tête de ce qui sera le 66^e gouvernement italien depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Mais des révélations susceptibles de nuire à ses chances de voir cette nomination confirmée par le président italien ont rapidement commencé à circuler. Agé de 54 ans, Conte est un juriste universitaire, spécialiste du droit civil et administratif.

Ramadhan

Algérie Télécom réduit ses tarifs sur les appels téléphoniques

L'opérateur public Algérie Télécom a annoncé, mardi soir, avoir procédé à d'importantes réductions sur les appels téléphoniques locaux et à l'international à l'occasion du mois de Ramadhan.

« Algérie Télécom propose, aux clients résidentiels, des réductions tarifaires sur les appels vers le fixe à 2,5 DA par 30 secondes vers 10 destinations internationales : Russie, Espagne, Canada, Suisse, Allemagne, Italie, Etats-Unis, Grande-Bretagne, Portugal et France », a-t-on indiqué auprès de l'opérateur lors d'une cérémonie organisée à l'occasion du lancement de cette offre. La réduction des appels téléphoniques vers le fixe concerne aussi les destinations Tunisie avec 2 DA/30 secondes et les Lieux Saints de l'Islam avec 3,5 DA/30 secondes, a-t-on ajouté, précisant que des réductions tarifaires ont touché aussi les appels vers les mobiles nationaux à 2 DA/30 secondes. Algérie Télécom a annoncé, en outre, le lancement de nouveaux services et de nouvelles

offres «qui devront contribuer pleinement à l'amélioration de l'expérience client et se mettre au diapason de la modernisation et la numérisation de ses services».

L'opérateur a ainsi dévoilé son nouveau site web : www.algeriatelecom.dz «qui répond aux attentes des clients, en regroupant les différents sites de l'entreprise destinés au grand public en un seul site web facilitant au client l'accès rapide à l'information». Il a également dévoilé son nouveau service permettant d'enregistrer les demandes de raccordement à la téléphonie fixe et à l'internet à distance via l'espace client, «un service qui contribuera à faciliter le traitement et la prise en charge efficaces des requêtes des clients», a-t-on expliqué. Les abonnés à la 4G LTE (téléphonie et Internet fixe sans fil) ont bénéficié, pour leur part, de plus de volume

internet, avec accès gratuit aux réseaux sociaux après épuisement du volume. A cette occasion, le directeur général d'Algérie Télécom, Adel Khemane, a affirmé qu'Algérie Télécom «continue de développer ses prestations de télécommunications en Algérie, en mettant à la disposition de ses clients une panoplie de nouvelles offres et services dont le nouveau service d'enregistrement des demandes téléphoniques et Internet en ligne, la nouvelle offre 4G ainsi que le nouveau site Web». Le lancement de ces nouvelles offres et services «marque le début d'une nouvelle ère pour Algérie Télécom et reflète notre ambition et notre volonté à satisfaire nos clients en leur garantissant un grand confort dans l'usage des Technologies de l'Information et de la Communication et à demeurer leur opérateur de confiance».



Présentation à l'APN du projet de loi organique relative aux lois de finances «La prévisibilité» de la gestion du budget de l'Etat dans le collimateur

Le projet de loi organique relative aux lois de finances a été présenté, hier, en session plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN). Adopté en mars dernier par le Conseil des ministres, ce nouveau texte permettra d'améliorer la relation entre le Gouvernement et le Parlement autour du dossier du budget de l'Etat et ajoutera «un surcroît de transparence» dans la gestion des finances publiques, selon les concepteurs de ce texte. Le gouvernement sera tenu, dans ce cadre, de présenter à l'avenir au Parlement, dès le printemps, un rapport sur la conduite en cours des finances publiques. Ce nouveau projet vise à mettre la législation en la matière en concordance avec la Constitution qui dispose la promulgation d'une loi organique aux lois de finances. Il vise aussi à moderniser l'assise juridique du budget de l'Etat et à consolider la relation entre le

Gouvernement et le Parlement sur ce dossier. Ainsi, le projet de loi organique prévoit la définition d'un cadre budgétaire triennal mis à jour chaque année, ce qui donnera plus de prévisibilité à la gestion du budget de l'Etat. Ce texte de loi stipule que les différents départements ministériels élaboreront leurs besoins en crédits sur la base de programmes afin de permettre une meilleure appréciation des performances réalisées.

Les délais de présentation de la loi de règlement budgétaire réduits graduellement

Les délais de présentation de la loi de règlement budgétaire (loi qui fait ressortir les conditions d'exécution du budget

général de l'Etat d'une année précise ainsi que l'état d'exécution effective des crédits sur la même année) seront graduellement réduits d'un exercice de 3 années actuellement à un exercice antérieur d'une année. Les dispositions contenues dans ce projet de loi organique ne seront appliquées qu'à partir de 2022 pour la loi de finances de 2023, car la procédure exigera d'importants préparatifs préalables. Par le biais de ce texte de loi, le gouvernement disposera d'instruments lui permettant de faire face à toute situation imprévue, notamment la possibilité de recourir aux décrets de rattachements de crédits ou même à l'élaboration d'une loi de finances rectificative en cours d'exercice.

Selma D.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

MINISTRE DE LA SANTE, DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE
ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER DE TINDOUF
HÔPITAL MIXTE DE TINDOUF
N° 185/EPH/18 - NIE : 408016000031T06906100

MODELE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 02/2018

La Direction de l'Etablissement public hospitalier de Tindouf, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour l'acquisition du matériel médical pour l'Etablissement public hospitalier de Tindouf pour l'année 2018 en 05 lots :

- Lot N°01 : Fourniture matériel médical pour le service de réanimation.
- Lot N°02 : Fourniture matériel médical d'endoscopie digestive.
- Lot N°03 : Fourniture matériel médical pour le service ORL.
- Lot N°04 : Fourniture matériel médical pour le service de néonatalogie.
- Lot N°05 : Numérisation de développeuse.

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis d'appel et qui sont agréés par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés publics de l'EPH contre un montant de 1.500,00 versé au régisseur de l'Etablissement public hospitalier de Tindouf sise à Hay Ksabi - Tindouf.

Le soumissionnaire peut soumissionner à un ou plusieurs lots.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

Le dossier de candidature contient :

- La déclaration de candidature remplie, signée, cachetée et datée.
- La déclaration de probité remplie, signée, cachetée et datée.
- Copie du statut de l'entreprise «Société».
- Copie de l'agrément du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière en cours de validité.
- Copie de certificat algérien pour les fabricants locaux.
- Copie de l'extrait de rôle apuré ou avec un échéancier.
- Copie des attestations de mise à jour CNAS, CASNOS.
- Copie du numéro d'immatriculation fiscale.
- Copie de l'extrait du casier judiciaire concerne le candidat ou le soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit

d'une société du gérant (en cours de validité).

- Copie de l'extrait du registre du commerce.
- Attestation de dépôt légal des comptes sociaux année 2016.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Copie des bilans financiers des 03 dernières années (2014, 2015, 2016).
- Attestation de bonne exécution portant livraison des produits de même nature.
- Reçu de paiement des honoraires du cahier des charges.

L'offre technique contient :

- Déclaration à souscrire remplie, signée, cachetée et datée.
- Instructions aux soumissionnaires remplie, signée, cachetée et datée.
- Le présent cahier des charges renseigné portant à la dernière page, la mention manuscrite «lu et accepté»
- Délais de réception.
- Délais de garantie
- Service après-vente
- Formation
- Les résumés des caractéristiques techniques du matériel.

L'offre financière contient :

- La lettre de soumission remplie, signée, cachetée et datée.
- Le bordereau des prix unitaires rempli, signé, cacheté et daté.
- Le devis quantitatif et estimatif rempli, signé, cacheté et daté.

Exclusions de la participation aux marchés publics

- Sont ceux indiqués à l'article 75 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Pièces éliminatoires

- La déclaration de candidature remplie, signée, cachetée et datée.
- La déclaration à souscrire remplie, signée, cachetée et datée.
- La lettre de soumission remplie, signée, cachetée et datée.
- Le bordereau des prix unitaires rempli, signé, cacheté et daté.
- Le devis quantitatif et estimatif rempli, signé, cacheté et daté.
- Agrément du ministère de la Santé, de la Population et de la

Réforme hospitalière pour les importateurs.

- Copie de certificat algérien pour les fabricants locaux.
- Délais de garantie moins de 3 ans.

Le soumissionnaire peut soumissionner à un ou plusieurs lots. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention «dossier de candidature», «offre technique» ou «offre financière», selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention «à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - Appel d'offres N°..... L'objet de l'appel d'offres : Acquisition du matériel médical pour l'Etablissement public hospitalier de Tindouf pour l'année 2018 en 04 lots». Lot N°.....

Le dossier complet de l'appel d'offres accompagné des pièces réglementaires devra être déposé au Siège de l'Etablissement public hospitalier de Tindouf sis à Hay KSABI - TINDOUF.

Le service contractant doit recevoir les offres au trentième jour (30 jours) à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel. L'heure limite est fixée le dernier jour à 14h00.

Si le jour de l'ouverture des plis coïncide avec des jours fériés ou de repos hebdomadaire légaux, l'ouverture sera reportée au premier jour ouvrable qui suit et la même heure à l'établissement public hospitalier de Tindouf.

Aucune offre ne sera acceptée au-delà de la date et de l'heure indiquée ci-dessus.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de quatre vingt-dix (90) jours augmenté du délai de préparation des offres à compter de la date de leur dépôt.

Le présent avis tiendra lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.

Sudoku N° 1798

3					9			
		7			6		2	
1				2			3	5
	3			7			6	8
		5			3			
2	9			3			4	
5	1			8				9
	2		7		8			
		6						4

Codes N° 1798

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
											P	

14	15	16	17	18
B	G	F	D	

Accident, déboire

4	10	10	8	3	2		4	11	10	2	3	7	2
12	9	2	6	4	7	4	11	2		6	8	2	
2		9	13	10	4	6	2	8	9		14		3
8	11	7	2	9	13	2	8	9	2	1	2	6	7
9	4	13		4		3	9		15	2	9	2	9
2	6	16	13	11	2		13	6	8	3	13	7	2
	15	13	6		12	2	7	8	11	4	6	7	3
3	8	10	17	7	2		2	11	4	5	2	2	3
10	13	4		4	9	4	3		9	2		7	
17	9	7	2	13	11	3		12	13	6	10	2	9
7		2	7	6	4		14	8	3	7	2		17
7	17	8	9		6	17	2		2	8	18	2	3
	16	9	2	7		4	14	11	2	9	2	7	3
13	16	3		4	13	3	2		3	2		10	2

Il créa les voitures-lits

15	2	17	9	15	2	1	17	9	7	13	1	2
9		12	8	11	11	1	4	6				

Pêle-mêle

Un guerrier japonais d'avant 1868

--	--	--	--	--	--	--	--

- | | | |
|-----------|-----------|----------|
| ABLETTE | FABULE | NUISETTE |
| AMIDON | FELINE | PARADIS |
| AVALISANT | FUSIONNER | PLATRE |
| BABILLE | INASSOUVI | RAMIFIER |
| BOUDIN | INFANT | RIMMEL |
| BUVETTE | JURER | SORNETTE |
| CIVILISE | MEMENTO | SOUTIRER |
| DETENTION | MESSAGE | VANITE |
| ENTERINE | MULOT | VIERGE |

T	E	S	S	O	R	N	E	T	T	E	N	J	N	E
I	N	N	P	R	I	M	M	E	L	R	O	U	E	S
V	A	A	I	A	U	N	N	A	A	M	I	R	R	I
U	O	O	S	L	R	T	F	M	B	S	T	E	T	L
O	T	E	O	I	E	A	I	A	E	L	N	R	A	I
S	N	T	G	R	L	F	D	T	N	N	E	I	L	V
S	E	I	I	R	I	A	T	I	O	T	T	T	P	I
A	M	N	D	E	E	E	V	I	S	U	E	U	T	C
N	E	A	R	U	V	I	S	A	M	I	D	O	N	E
I	M	V	R	U	O	U	V	E	G	A	S	S	E	M
E	L	U	B	A	F	B	A	B	I	L	L	E	A	I

Mots fléchés N° 1798

RISQUE, ENNUI, SUBMERGEE	CONFÉDÉRÉ, SILLON DE CHEMIN	EAU DE CANARD	CLAMEUR	UN ARBRE, PRÉNOM DE ROHMER	O	DÉRANGES, AGITÉE	STOKES EN SYMBOLE
APPEL PEU DISCRET, REFUS EN UN MOT		ARMEMENT DE NOUVEAU, FIT UNE CITATION	GOBELETS, COUPES, COMPLETS, INTÉGRAUX				
REFUSAI D'AVOUEUR, FEMME DE L'ÉDEN		PLACÉ AU 100° RANG					TRISTE
MUSA, SE PROMENA, ENROBAGE DE ROUE		ENSEMBLE MUSICAL, FRIQUÉ	BRÛLE DE L'ENCENS, À L'ÉCART DU MONDE			GRANDE NATION, BOLETS	SÉANCES, DÉLIBÉRATIONS
MANAGÉ	DÉTENUES, EUES		IRIDIUM DU LABORANTIN	FAIRE UN CHOIX, COUPAIT LE SOMMET			UN SUJET PLURIEL
		PLACES DES GROS TITRES	LES TIENS			TELEMENT, CROQUE SOUS LA DENT	
PRÉFIXE DE L'ORL	VRAIMENT MAUVAISES, SCIE OU TOURNEVIS					UN POIL À MASCARA, IL EST VIVANT	
	TERME DE NÉGATION		FERMÉS			DIEU AVEC UN ARC ET DES FLÈCHES	
CÔTÉ OÙ LE SOLEIL SE LÈVE	ÉPUISE, FATIGUE LES NERFS, ENVRER		CIBLE DE TIREUR, SERVICES AU TENNIS				ESPOIR
	SOUILLÉ, BRANCHAGE					FINASSA, PARTIES DU TOUR	
ÉLÉMENT D'OISEAUX, FRIVOLES, INFIDÈLES		APPRECIÉS, ESTIMÉS, DIRIGE					RÈGLES ANCIENNES
						ESPÈCE HUMAINE	NE PARLA PAS (SE), CA BOUME! (ÇA)
ROSE OU TULIPE	LES MIENS		A CHANGÉ D'AVIS (S'EST) ET PAF!				MÉTAL PRÉCIEUX
			RELATIF AU PAPE, NOMBRE DE CHERCHEUR				
DOIT ÊTRE VITE FAIT	AIGLE OU FAUCON					OBJET DE LOTERIE	
			FORTUIT, IMPRÉVU				

Solutions

Mots codés	Mots fléchés	Sudoku
PLATRE, COMPTEUR	MORASSE, AVANT, PENSER, INTENSIF, SIROP, JUMEAU, XIRIOP, TASCIRENNA, LISAR, CIREVE, SI, PUNISSEMENT, SILENCE, SECTEUR, RODAS, DÉTÉRIORER, BINA, MÉRIT, SCÈNES, NINICE, STRIE, I, OND, AVASSE, SUPIN, OTERAVASSE, LANT, MESAISE, LÉANT, EUBAISE, LÉANT, RFSRAME, LÉ	381 597 624 264 318 957 975 426 183 458 269 731 732 154 869 196 783 542 549 672 318 813 945 276 627 831 495



NUMEROS UTILES

Numéros Verts

- Police :	1548
- Gendarmerie nationale :	1055
- Sonelgaz :	3303
- Alerte kidnapping :	104
- Personnes en difficulté ou en détresse :	1527
- SOS Sécurité :	112
- SOS Santé :	115

Urgences

- SAMU :	021 23 50 50
- Police :	17
- Protection civile :	14
- Gendarmerie nationale :	021 96 42 22
- Sapeurs-Pompiers :	021 71 14 14
- Sûreté de la wilaya d'Alger :	021 73 00 73
- Centre antipoison :	021 97 98 98
- Centre des grands brûlés :	021 63 29 95
- Institut Pasteur :	021 67 25 02

Hôpitaux

- CHU Mustapha :	021 23 35 35
- CHU Ait Idir :	021 97 98 00
- CHU Ben Aknoun :	021 91 21 63
- CHU Béni Messous :	021 93 15 50
- CHU Kouba :	021 28 33 33
- CHU Bab El Oued :	021 96 06 06
- CHU Bologhine :	021 95 82 24
- CHU El Kettar :	021 96 48 97
- HCA Ain Naâdja :	021 54 05 05
- Hopital Tixeraine :	021 55 01 10
- Hopital Zéralda :	021 32 63 94
- Centre Pierre et Marie Curie :	021 23 66 66

Compagnies Aériennes

- Air Algérie :	021 74 24 28
- Tassili Airlines :	021 50 98 58
- Aigle Azur :	021 50 91 91
- Air France :	021 98 04 04

Dépannages

- Gaz :	021 68 44 00
- Electricité :	021 68 55 00
- Service des eaux :	021 67 50 30

Radios

- Chaîne I :	021 21 48 37
- Chaîne II :	021 69 11 70
- Chaîne III :	021 48 15 15
- Radio El Bahdja :	023 70 99 99
- Jil FM :	021 69 27 27
- ENRS :	021 69 34 03/06

Services

- Algérie Télécom :	100
- Serveur vocal chèques postaux :	1530
- Seal :	3394
- Scouts musulmans algériens :	3033
- Association algérienne de psychiatrie :	1512
- Réclamations :	18
- Renseignements / réveil :	19
- Télégramme :	13

Hôtels - Alger

- Hôtel El Djazaïr :	026 21 80 80
- Hôtel El Aurassi :	021 74 82 52
- Hôtel Hilton :	021 21 96 96
- Hôtel Sheraton :	021 37 77 77
- Hôtel Mercure :	021 24 59 70
- Hôtel Ibis :	021 98 80 20
- Hôtel Albert Premier :	021 73 65 06
- Hôtel Safir :	0551 42 58 48
- Hôtel El Riadh :	021 45 23 58
- Hôtel Mazafran :	021 32 00 00

Hôtel - Tizi-Ouzou

- Hôtel Lalla Khedidja :	0795 22 65 77
--------------------------	---------------

Hôtel - Béjaïa

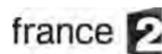
- Hôtel les Hammadites :	0776 88 22 38
--------------------------	---------------

08h00 : Bonjour d'Algérie	13h30 : Evasion	18h30 : Feuilleton algérien
09h30 : Evasion	14h15 : Feuilleton algérien	19h00 : Journal Télévisé
10h00 : Dessin animé	15h00 : Trésors d'Algérie	19h30 : Durabilis canal azur
10h30 : Feuilleton algérien	16h15 : Jeux société	20h00 : Journal Télévisé
11h00 : Economie en 52	17h00 : Dessin animé	21h00 : Culture Club
12h00 : Journal Télévisé	17h30 : Takder tarbah	21h45 : Téléfilm
12h30 : Feuilleton doublé	18h00 : Journal Télévisé	23h00 : Concert andalous



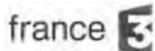
20h00 : Alice Nevers, le juge est une femme

Corine Fouché, professeure d'histoire, est retrouvée morte après une alerte confinement dans son lycée. La victime a été violemment frappée à la tête avant de tomber d'une fenêtre. Alice apprend qu'elle avait perdu son fils dans les attentats de Paris deux ans plus tôt. La juge interroge ensuite Joël Blaziot, professeur de maths dans le même établissement, avec lequel Corine entretenait une liaison.



19h55 : Envoyé spécial

Autos, motos, vélos : le champ de bataille. Rien ne va plus entre cyclistes, automobilistes et scooters. A Paris, Strasbourg, Bordeaux ou Lille, la route est devenue un champ de bataille. Résultat : des accidents mortels de cyclistes en hausse de 17 % depuis 2010. Enquête sur une anarchie routière hors de contrôle • Corbeaux, les lettres de la honte. Lucas Tronche a disparu dans le Gard en 2015. Le sordide s'est ajouté à l'angoisse quand ses parents ont reçu des lettres anonymes d'un corbeau. La plupart du temps, ces corbeaux sont impossibles à débusquer et peuvent détruire des familles.



19h55 : Unforgotten



Les enquêteurs poursuivent leurs investigations sur Colin, Sara et Marion. Cassie veut aussi savoir ce que Tessa a fait 48 h avant la disparition de David Walker, son mari. Puis les policiers font une terrible découverte sur lui. Il était pédophile. Cassie décide d'étudier sa vie en profondeur pour savoir si des victimes ont voulu se venger. L'une d'elles témoigne et raconte que David organisa des réunions dans une maison entre des adultes et des mineurs entre 1981 et 1983.

20h00 : Trust



Pendant ce temps, à Rome, Fletcher Chace et Gail, la mère du jeune Getty, donnent une conférence de presse afin d'alerter l'opinion publique italienne sur le kidnapping.



John Paul Getty III est parvenu à prendre la fuite en compagnie de son ami Angelo à travers les forêts denses. Pour les retrouver, les mafieux organisent une vaste chasse à l'homme avec la complicité des habitants des villages environnants.



20h00 : Scorpion

Walt se sent coupable d'avoir menti à Paige. Mais il ne sait pas s'il doit lui dire la vérité. Une partie de l'équipe rentre en avion d'Hawaï, où Sly présentait son filtre à eau. Durant le vol, Cabe remarque que le personnel est nerveux. Une bombe pourrait avoir été placée dans la soute à bagages. Sly fabrique un détecteur avec des matériaux trouvés à bord. Grâce à un scanner à poissons, Cabe découvre qu'un enfant se cache dans le train d'atterrissage.



22h55 : Une jeunesse allemande

À partir du milieu des années 1960, une partie de la jeunesse allemande a envie de changer la société : elle dénonce l'amnésie historique et l'injustice sociale, elle s'oppose à l'impérialisme militaire américain. Parmi ces jeunes militants d'extrême gauche figurent : les journalistes Ulrike Meinhof et Andreas Baader, le réalisateur Holger Meins ou encore l'étudiante Gudrun Ensslin...



20h00 : Star Wars Episode VI



L'empereur charge le maléfique Dark Vador de mettre au point un satellite d'attaque pour remplacer L'Etoile noire, détruite par Luke Skywalker et ses amis

rebelle. De leur côté, la princesse Leia Organa et les robots R2-D2 et C-3PO se rendent sur la planète Tatooine afin de libérer Han Solo des geôles de l'infâme contrebandier Jabba Le Hutt. Mais l'opération échoue. La princesse Leia est capturée.

20h00 : Robin des Bois



Fait prisonnier lors d'une croisade, Robin de Locksley s'évade avec Azeem, un Turc qui le suit jusqu'en Angleterre. Sur place, Robin retrouve son château détruit et apprend que son père a été pendu. Il découvre qu'en l'absence du roi Richard, la région a été mise à sac par le cruel shérif de Nottingham qui a confisqué le pouvoir royal. Robin se réfugie alors dans les bois et décide de prendre les armes contre les usurpateurs.



AEROPORTS

- Houari Boumediène - Alger	021 50 91 91	- Rabah Bitat - Annaba	038 52 01 59
- Ahmed Ben Bella - Oran	041 59 10 77	- Mostepha Ben Boulaïd - Batna	023 77 01 10
- Mohamed Boudiaf - Constantine	031 81 01 24	- 8 Mai 1945 - Setif	0651 88 73 66

Ethaalibya Travel Service Agence de Voyage & de Tourisme

Cité de l'hôpital - Rouiba - Alger
 ☎ 023 860 838 ☎ 023 860 837 ☎ 0552 360 014 - 0555 677 703
 Principal: ethaalibya@yahoo.fr - Billeterie: ets2013@live.fr - etsventes@gmail.com



Hôtels - Sud

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa :	029 89 46 20
- Hôtel - El Boustan - El Ménéa :	029 81 60 50
- Hôtel Tahat - Tamanrasset :	029 31 21 21
- Hôtel Gourara - Timimoun :	049 90 26 27
- Hôtel Touat - Adrar :	049 96 99 33

Hôtels - Est

- Hôtel Antar - Béchar	049 81 71 63	- Hôtel Marriott - Constantine	035 53 39 04
- Hôtel Kerdada - Bou Saâda	035 53 39 04	- Hôtel Ibis - Constantine	031 99 20 00
- Hôtel Le Caïd, Bou Saâda	035 53 43 94	- Hôtel Cirta - Constantine	031 92 19 80
- Hôtel Zaïd - Hassi Messaoud	0660 20 88 20	- Hôtel Le Majestic - Annaba	038 86 54 54
- Hôtel La Gazelle d'Or - El Oued	032 11 89 02	- Hôtel El Mountazah - Annaba	038 65 24 12
		- Hôtel El Hidhab - Sétif	036 51 41 34

Hôtels - Ouest

- Hôtel Sheraton - Oran	041 59 01 00
- Hôtel Royal - Oran	041 29 17 17
- Hôtel Ibis - Oran	041 98 23 00
- Hôtel Renaissance - Tlemcen	043 40 11 11
- Hôtel Les Zianides - Tlemcen	043 27 71 21 à 25
- Hôtel Ziri - Ghazaouet	043 32 30 25

Finale du championnat de basket-ball dames

Le GSP remporte la première manche

Le GS Pétroliers s'est imposé devant Hussein Dey Marines sur le score de 76-67 (mi-temps : 29-37), lors de la 1^{re} manche de la finale du Championnat national féminin de basket-ball, disputée, ce mardi soir à la salle d'Ain Bénian (Alger).

Le succès des Pétrolières les place sur la voie royale d'un 11^e titre national, le 6^e consécutif. Les deux meilleures formations algériennes de ces dernières années, livreront une 2^e manche, lundi prochain (28 mai) dans une salle neutre. En cas de victoire d'«HDM», une belle sera jouée le lendemain (29 mai), toujours dans une salle neutre et à l'issue de laquelle sera connu le champion d'Algérie de la saison 2017-2018. Le GSP et les «Marines» animeront également la finale de la Coupe d'Algérie dont «HDM» est détenteur, le 8 juin prochain à la salle Harcha (Alger).



Coupe d'Algérie de handball - Demi-finales dames Le GS Pétroliers et le HBC El Biar favoris en puissance

Les handballeuses du HBC El Biar et du GS Pétroliers sont les principales favorites pour animer la finale de l'édition 2017-2018 de la Coupe d'Alger de handball (dames), en affrontant demain à Bouira deux adversaires a priori à leur portée dans le dernier carré. Le HBCEB, encore auréolé de son récent sacre du titre de champion d'Algérie de la saison 2017-2018 aux dépens du GSP, le champion sortant, devrait logiquement l'emporter devant la jeune formation de la JS Ouzellaguen, toute heureuse d'atteindre ce stade avancé de l'épreuve. Le GS Pétroliers, tenant du trophée qui s'est contenté cette saison de la 2^e place au championnat, aura a priori un adversaire à sa mesure à savoir l'US Akbou, après avoir déjà pris le meilleur sur l'autre club d'Akbou, le Machaâl (39-13), en quarts de finale. En revanche, le club el biarrois s'est qualifié sans jouer au dernier carré suite au forfait du HNB Saïda.

Coupe d'Algérie de handball - Messieurs JSES-CRBBA et ESAT-GSP, un quatuor en quête de la finale



Les demi-finales de la Coupe d'Algérie de handball (messieurs), prévues, samedi soir, dans une ambiance ramadhaneuse, seront indécises car mettant aux prises les quatre premières formations du championnat de la division Excellence de la saison 2017-2018. Le GS Pétroliers, tenant du trophée et récent champion d'Algérie, affrontera à Tadjenanet la valeureuse équipe de l'ES Ain Touta, dans un match ouvert à tous les pronostics. L'ESAT de l'international Hamoud Ayatollah Khomeïni et classée 3^e au championnat, sera une véritable trouble-fête pour les hommes de

Réda Zeguili, en quête d'un nouveau doublé. Lors du tournoi play-off du championnat, le GSP s'était imposé à Mostaganem devant l'ESAT (26-17). De son côté, le CR Bordj Bou-Arréridj, vice-champion d'Algérie et dirigé par le coach national du Sept algérien Sofiane Haïouani, livrera un véritable duel face à la JSE Skikda, championne d'Algérie en 2014-2015 et qui ne cesse de jouer les premiers rôles depuis plusieurs saisons. Les Skikdis (4^e) s'étaient imposés aux play-offs par un score large (31-21) devant une équipe bordjienne amoindrie. Le coach Haïouani avait, en effet, ce jour-là mis au repos ses meilleurs éléments en prévision du match décisif pour le titre, joué et finalement perdu le lendemain face au GSP (22-23). Cette fois-ci, les deux formations aligneront à Chelghoum Laïd leurs meilleurs atouts avec l'espoir d'animer cette finale tant désirée.

Programme des demi-finales - Samedi 26 mai

- A Chelghoum Laïd (23h00) : JSE Skikda-CR Bordj Bou-Arréridj
- A Tadjenanet (23h00) : ES Ain Touta-GS Pétroliers.

Championnats d'Afrique d'Échecs - Seniors individuels 4 médailles dont 1 en or pour l'Algérie

L'Algérienne Amina Mezioud, médaillée d'or du Championnats d'Afrique individuel d'Échecs 2018. La sélection algérienne des échecs seniors (messieurs et dames) a remporté quatre médailles (1 or et 3 de bronze), lors des championnats d'Afrique individuels qui se sont déroulés du 12 au 22 mai à Livingstone en Zambie, a appris, l'APS, ce mardi de la Fédération algérienne des échecs (FAE). La médaille d'or a été l'œuvre de Mezioud Amina, alors que sa compatriote, Sabrina Latreche, a remporté 3 médailles de bronze pour l'Algérie. De leur côté, les garçons algériens se sont contentés d'une 6^e place décrochée par Oussedik Mahfoud, en l'absence des ténors tel que le grand maître, Haddouche Mohamed et le maître international, Arab Adlane qui se préparent pour disputer le Zonal africain 4.1, regroupant sept pays (Algérie, Mali, Sénégal, Maroc, Tunisie, Libye et Mauritanie), prévu du 19 au 29 juin à Bamako (Mali). Outre l'Algérie et la Zambie, pays organisateur, 10 pays ont pris part aux championnats d'Afrique individuels des échecs : Zimbabwe, Mozambique, Egypte, Angola, Namibie, Afrique du Sud, Botswana, Seychelles, Ouganda et Malawi.

Super-Division messieurs de volley-ball - Play-offs GSP-NRBBA, choc de la 10^e journée

Le tournoi des play-offs du Championnat de Super-Division messieurs de volley-ball, prévu, vendredi et samedi en soirée à Douéra et Birkhadem (Alger), sera dominé par le choc au sommet qui mettra aux prises le GS Pétroliers au champion d'Algérie sortant, le NR Bordj Bou-Arréridj. Avant cette confrontation, le NRBBA compte trois longueurs d'avance sur les Pétroliers. En outre, il aura l'avantage d'accueillir le 4^e et dernier tournoi de la compétition (7, 8 et 9 juin), à l'issue duquel le premier classé sera déclaré champion d'Algérie de la saison 2017-2018.

Coupe d'Algérie de volley-ball - Finale messieurs GS Pétroliers-NR Bordj Bou-Arréridj le 2 juin à Alger

Les volleyeurs du NR Bordj Bou-Arréridj et du GS Pétroliers disputeront la finale de la Coupe d'Algérie, le samedi 2 juin (22h30) à la salle Harcha (Alger), a indiqué, ce mercredi, la Fédération algérienne de la discipline (FAVB).

Pour atteindre l'ultime étape de cette épreuve, le GSP a passé le cap de l'ES Sétif (3-1) alors que le NRBBA avait eu recours au tie-break pour battre le PO Chlef (3-2). Les Bordjiens, en quête d'un 9^e trophée dont le 5^e consécutif, enregistrent une grande performance en disputant leur 11^e finale de rang (depuis 2008 à ce jour) avec un bilan nettement positif (7 victoires / 3 défaites). Pour les Pétroliers, un seul trophée obtenu depuis leur passage sous la nouvelle appellation : c'était en 2010 aux dépens du NRBB Arréridj (3-1), alors que les 10 autres sacres sont revenus à l'ex-MC Alger (10 trophées entre 1984 et 2007). La dernière finale entre ces 2 équipes avait eu lieu en 2016 (victoire du NRBBA 3-0).

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE
ET DE LA CONSTRUCTION DE LA WILAYA D'EL OUED

Matricule fiscal : 09983019000716
NIS : 0002.3901.60095.44

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public la direction de l'urbanisme et de l'architecture et de la construction de la wilaya d'El-Oued informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales n°11/2018: concernant la réalisation de projet cité dans le tableau ci-dessous que l'attribution provisoire du marché après le jugement est comme suite :

projet	Entreprise	Montant (TTC)	notes	Délais	Matricule fiscale	Critère de choix
Réalisation de l'Aménagement urbain de la double voie à partir du carrefour place martyre jusqu'au carrefour poste et télécommunication à la commune d'El Oued.	SAI NACIRA	25.269.252,00 DA	54	100Jours	29623901007813 2	Moins Disant C.C.C H

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel cité en haut tout soumissionnaire conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission de la wilaya des marchés dans un délai de dix (10) jours à compter de la publication du présent avis dans les journaux nationaux ou au bulletin officiel des marchés de l'opérateur public. En plus les autres soumissionnaires intéressés pour voir leurs résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités de se rapprocher auprès des services de la DUAC au plus tard trois (3) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché.

Selon un classement établi par le site du magazine So Foot Assad-Belloumi-Madjer dans le Top 50 des trios magiques

Ils sont considérés parmi les meilleurs joueurs de l'histoire du football algérien. Lakhdar Belloumi, Salah Assad, et Rabah Madjer, qui ont écrit la plus belle épopée de l'équipe nationale au Mondial 1982 en Espagne, occupe le 37^e rang dans le Top 50 des trios magiques à travers le monde, selon un classement établi par le site du magazine So Foot.

« Comment les Allemands ont-ils fait pour ne pas se méfier de ce trio lors du Mondial 1982 ? Car la triade offensive des Fennecs avait tout pour éclater une défense négligente : un créateur de génie, Rabah Madjer-, un dribbleur étincelant et loué par Pelé et Sócrates, Lakhdar Belloumi, et une pointe altruiste, Salah Assad. Au moment de renverser la RFA, ceux-là se connaissent depuis quatre ans déjà, rodant leur connexion magique aux JO de Moscou en 1980 et arrivant à maturité en Espagne, épaulés par leur aîné et star du PSG, Mustapha Dahleb », écrit So Foot. Le 16 juin 1982, l'Algérie affrontait l'ogre allemand au stade El Molinon de Gijon dans le cadre du 1^{er} tour de la Coupe du Monde 1982 en Espagne. Le trident Belloumi-Assad-Madjer, allait faire des misères à la défense de la Mannschaft pour réaliser au bout une victoire historique (2-1).



« Trois feux follets et un pays novice en Coupe du Monde qui blufferont leur monde, au point qu'Autriche et Allemagne produiront un simulacre de football pour les faire disparaître du tournoi », regrette So Foot. A travers leur parcours extraordinaire en équipe nationale, Belloumi, Assad, et Madjer cumulent à eux seuls 254 sélections et 70

buts. Ce Top 50 comprend également plusieurs trios magiques tels que Maradona-Giordano-Careca avec Naples (1987-1988), Amunike-Oliseh-Okocha avec le Nigeria (1994), Lampard-Terry-Drogba avec Chelsea (2004-2012), ou encore Mané-Salah-Firmino avec Liverpool (2017).

Bessa N.

Ligue 1 Mobilis - JS Kabylie A quand le bout du tunnel pour Mellal ?



La formation de la JSK, qui fait face à une crise financière aiguë et qui ne cesse de cumuler les dettes, malgré les promesses de jours meilleurs faites par le président Cherif Mellal, ne risque pas de voir de sitôt le bout du tunnel. Et pour cause : loin d'avoir les moyens de sa politique et de disposer des 50 milliards de centimes qu'il annonce pouvoir injecter à la JSK pour préparer la nouvelle saison, Cherif Mellal, par ses différentes attaques à l'endroit des joueurs, alors qu'il n'a toujours pas honoré ses engagements envers ces derniers, en ne régularisant pas leur situation salariale, fait fuir les cadres. En effet, à voir l'évolution de la situation au sein de la JSK, ils seront plusieurs joueurs à changer d'air cet été. On citera, entre autres, Belkalem et Asselah, qui ont décidé de quitter la JSK. Idem pour Ferhani, qui serait sur le point de rejoindre la Turquie, au moment où Benaldjia évoque des pistes dans le Golfe pour préparer le terrain de son départ. Une situation qui poussera d'autres éléments

à demander eux aussi à quitter le club, les visiblement des promesses sans lendemain de leur président quant à une régularisation de leur situation financière, avec plusieurs salaires toujours impayés. Sans argent et sans concret, il sera difficile pour la direction de la JSK, à sa tête Cherif Mellal qui devra user de diplomatie, de convaincre les cadres restants de rempiler, au risque de réviser les ambitions affichées en prévision de la nouvelle saison.

Un coach français aux commandes

Même si la direction continue d'observer un black-out total sur l'identité du nouvel entraîneur qui succédera à Youcef Bouzidi, poussé vers la porte de sortie, on a appris d'une source digne de foi que le président Mellal a pris la décision de recruter un coach étranger depuis bien longtemps. Bien que des entraîneurs algériens lui ont été proposés à l'image de Bouali, Cherif El Ouazzani et Slimani, il a indiqué à ses proches collaborateurs qu'il engagera un coach étranger quel que soit le prix à payer. Il avait rencontré un coach allemand avant la fin du championnat, mais il n'a fourni aucun détail sur son entrevue avec cet entraîneur qui a entraîné plusieurs clubs de la Bundesliga 2 en Allemagne. Notre investigation nous a menés vers Heine avant qu'une nouvelle piste ne s'ouvre. En effet, Mellal a, entre-temps, chargé une personne bien introduite dans les milieux footballistiques français pour lui dénicher un coach français. Hier, en milieu de journée, nous avons appris qu'un nom est sorti du lot. Il s'agirait d'un technicien français ayant déjà travaillé en Ligue 1 française. Les négociations avec lui sont à un stade très avancé. Il ne reste que quelques détails à régler avant de conclure, chose qui devrait se faire samedi prochain à Paris.

B.N.

NA Hussein Dey Dziri prolonge son contrat

L'entraîneur du NA Hussein-Dey (Ligue 1 algérienne de football) Dziri Billel a donné son accord final pour prolonger son contrat d'une saison, a appris l'APS, ce mardi, auprès de la direction des Sang et Or. Ayant pris le relais en novembre dernier en remplacement de Nabil Neghiz, Dziri Billel a réussi à mener le Nasria à une impressionnante série de 22 matchs sans défaite, avant de tomber en déplacement face à l'Olympique de Médéa (3-1) samedi dernier lors de la 30^e et

dernière journée de la compétition. L'ancien international algérien a permis au NAHD de terminer la saison à la 3^e place au classement (49 pts), synonyme de participation à la prochaine édition de la Coupe de la Confédération africaine (CAF). Dziri (46 ans) avait entamé la saison avec le NAHD en tant qu'entraîneur-adjoint, avant de terminer la mission en solo, réalisant d'excellents résultats qui ont persuadés la direction à lui faire signer un nouveau contrat.



MO Béjaïa

Aït Djoudi OK pour renouveler

Le responsable de la barre technique des Crabes Azzeddine Aït Djoudi, actuellement en fin de contrat avec le club, est attendu la semaine prochaine à Béjaïa pour entamer les négociations avec les responsables du club en vue d'un éventuel renouvellement de contrat. Selon quelques informations, l'entraîneur arrivé au club phare de la Soummam depuis quasiment deux mois sera de retour cette fin de semaine ou au plus tard la semaine prochaine à Bougie pour s'asseoir autour d'une table et entamer les négociations avec les responsables de la maison mobiste. Les responsables du club phare de la Soummam, à leur tête Mustapha Rezki, ont fait savoir à plusieurs reprises que voir Aït Djoudi coacher leur équipe la saison prochaine leur tient vraiment à cœur ; ces derniers pensent apparemment que le technicien, qui est resté vaincu durant cette fin de saison, répondait parfaitement aux besoins du club. Aït Djoudi aurait apparemment le profil recherché par les dirigeants. On a également pu savoir que pour l'entraîneur tout est OK, Aït Djoudi adhère parfaitement à cette idée de renouvellement. On s'attend à voir les deux parties tomber rapidement d'accord ; Aït Djoudi sera à 90% le coach du MO Béjaïa la saison prochaine.

LFP

L'AS Aïn M'lila sanctionnée

Le club d'Aïn M'lila vient de se voir infliger une amende de 150.000 DA en plus du remboursement des frais de réparations du bus du CA Bordj Bou-Arréridj. La commission de discipline de la LFP a décidé de sanctionner la direction de l'AS Aïn M'lila suite aux violences survenues lors de la 29^e journée du championnat de Ligue 2. Pour rappel, le bus du CABBA a été caillassé avant l'arrivée au stade des Frères Demane-Debbih d'Aïn M'lila.

Ligues 1 et 2 Mobilis

Six joueurs, suspendus pour un match, rateront le début de la saison 2018-2019

Quatre joueurs évoluant en Ligue 1 Mobilis de football et deux en Ligue 2, suspendus un match pour « contestation de décision », vont rater la première journée des deux championnats professionnels 2018-2019 fixée au week-end du 10 et 11 août prochains, a annoncé, ce mardi, la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel. Il s'agit d'Abderrahmane Hachoud (MC Alger) (exclu), Boubakeur Rebih (CS Constantine), Adel Bouchiba (Olympique de Médéa), Lyes Korbaiâ (CAB B-Arréridj), Réda Bensayah (JSM Béjaïa), et Mohamed Benchaira (JSM Béjaïa), qui ont également écopé d'une amende de 30.000 DA chacun.

Par ailleurs, le CS Constantine, sacré champion d'Algérie 2017-2018, a écopé de 100.000 DA d'amende et une mise en garde pour jets de fumigènes (1^{re} infraction), alors que l'ES Sétif s'est vu infliger une amende de 30.000 DA pour utilisation de fumigènes.

Un match à huis clos pour la JSM Béjaïa

La JSM Béjaïa a écopé d'un match à huis clos pour « jets de projectiles » lors de la 30^e journée de Ligue 2 Mobilis de football, l'ayant vue se neutraliser (0-0) chez le WA Tlemcen, a annoncé, ce mardi, la Ligue de football professionnel (LFP). Outre cette sanction, le club devra s'acquitter d'une amende de 200.000 DA, précise la même source. La saison 2017-2018 étant terminée, puisque cette 30^e journée était celle du tomber de rideau, le club de Yemma Gouraya devra donc attendre la prochaine saison pour purger sa suspension. La JSMB avait raté d'un cheveu l'accession en Ligue 1 Mobilis, car il lui fallait une victoire au cours de cette ultime journée, pour accompagner l'AS Aïn M'lila et le MO Béjaïa en élite. Mais le nul (0-0) face au WAT a finalement fait le bonheur de son principal concurrent, le CA Bordj Bou-Arréridj, qui fut donc le 3^e club à accéder en Ligue 1.

Matches amicaux EN-Cap Vert et EN-Portugal Feghouli et M'Bolhi, retour des vieux soldats

C'était déjà dans l'air. Le sélectionneur de l'équipe nationale de football Rabah Madjer a fini par céder aux pressions en rappelant le milieu de terrain Sofiane Feghouli et le gardien de but Raiis M'bolhi, en vue des deux matches amicaux que doit livrer les Verts face au Cap-Vert, le 1er juin au stade du 5-Juillet d'Alger (22h00) et devant le Portugal le 7 juin à Lisbonne (20h15).

Considérés comme des tauliers des la sélection avant l'arrivée de Madjer à la barre technique en octobre dernier, en remplacement de l'Espagnol Lucas Alcaraz, ces deux «vieux soldats» qui cumulent à eux seuls 100 sélections, ont été écartés par l'homme à la célèbre talonnade sans que ce dernier ait daigné donner des explications sur ses choix, bottant en touche souvent les questions de la presse à propos de ce duo.

Aujourd'hui, tout a basculé et Madjer s'est retrouvé contraint de les rappeler, cédant d'abord aux pressions de la rue, mais également aux directives du président de la fédération algérienne (FAF) Kheireddine Zetchi, qui ne semble pas étranger à ce retour. On le disait souvent, Madjer s'est bel et bien trompé dans ses choix en se faisant passer de deux joueurs qui auraient pu donner un plus eu égard de leur poids au sein de la sélection, alors que cette dernière était confrontée à une crise de résultats sans précédent et restait sur une élimination sans gloire dans la course pour le Mondial 2018 en Russie (14 juin - 15 juillet).

Le parcours plaide en leur faveur

Ça aurait été flagrant de voir Madjer continuer à faire la sourde oreille et continuer à ignorer Feghouli et M'bolhi, puisque ces deux éléments ont réussi à retrouver leur forme optimale, mettant Madjer dans une position inconfortable.

Mention particulière pour M'bolhi, qui s'est relancé depuis janvier sous les couleurs de la formation saoudienne d'Al Ittifaq, réussissant

d'abord à arracher avec brio une place de titulaire avant d'enchaîner les belles prestations avec des arrêts époustouflants qui lui ont valu d'être désigné parmi les meilleurs portiers du Royaume. Ayant galéré la saison dernière sous les couleurs du Stade Rennais (Ligue 1 française) où il n'a joué qu'un seul match en dix mois, Raiis M'bolhi (32 ans) a pu voir le bout du tunnel en Arabie saoudite avec Al Ittifaq, qu'il a rejoint pour un contrat de six mois, avant de convaincre ses dirigeants de lui faire signer une prolongation de trois saisons.

Le retour de M'bolhi met dans l'embarras Madjer à propos du débat autour du gardien de but N° 1, en présence, notamment de Faouzi Chaouchi (MC Alger), ce dernier a souvent été défendu par le sélectionneur national allant même à dire qu'il était l'un des meilleurs portiers en Afrique !

De son côté, Feghouli a retrouvé des couleurs avec Galatasaray, sacré champion de Turquie pour la 21^e fois dans l'histoire du prestigieux club stambouliote, sous la conduite de l'émblématique entraîneur Fatih Terim, qui en a fait l'une de ses pièces maîtresses.

Le parcours de Feghouli (28 ans/31 apparitions) aura été tout simplement exemplaire avec Galatasaray, réussissant à marquer 7 buts, toutes compétitions confondues, et délivrant 9 passes décisives en Super Lig, après une difficile période passée la saison dernière avec l'équipe anglaise de West Ham. À noter également le retour du défenseur central Rafik Halliche (38 sélections), dont la dernière convocation remonte au mois de mars 2015.

L'ancien joueur du NA Hussein-Dey (Ligue 1/Algérie) a porté lors du précédent exercice les couleurs d'Estoril, relégué en deuxième



division portugaise au terme de la saison. Le défenseur Mokhtar Belkheiter (Club Africain/Tunisie) convoqué pour la dernière Coupe d'Afrique des nations CAN-2017 au Gabon, effectue également son retour, lui qui ne compte que deux apparitions avec l'E.N.

En revanche, Rabah Madjer s'est passé des services du défenseur Essaïd Belkalem (JS Kabylie) et de l'attaquant Sofiane Hanni (Spartak Moscou/Russie).

Tassadit H.

Liste des 24

Gardiens : Chaouchi, M'bolhi, Salhi

Défenseurs : Arrous, Belkheiter, Naamani, Mandi, Chafaï, Halliche, Benmoussa, Bensebaïni

Milieux : Boukhenchouche, Ferhat, Medjani, Benkhemassa, Bentalab

Attaquants : Feghouli, Soudani, Lakroum, Brahimi, Bennacer, Mahrez, Bounedjah, Slimani

Vers le retour au «tout professionnel»



La dernière défaite de la sélection algérienne des joueurs locaux contre l'Arabie saoudite en amical, et tout ce qui s'en était suivi comme critiques à l'égard du staff technique national et les joueurs du cru a fini par emporter Rabah Madjer et ses assistants. En effet, suite à une réunion entre le président de la FAF Kheireddine Zetchi et le sélectionneur national Rabah Madjer, il a été décidé d'un commun accord de décharger le staff technique national de la sélection A des locaux. Cette décision a été prise à l'approche des compétitions officielles afin de permettre au staff technique national de se concentrer exclusivement sur les éliminatoires de la CAN-2019 qui reprendront au mois de septembre prochain. Une décision sera prise incessamment concernant la sélection A des locaux, a annoncé la FAF dans un communiqué. Cette décision a suscité les commentaires des uns et des autres. Les spécu-

lations vont d'ailleurs bon train au sujet des véritables raisons ayant poussé Zetchi à décharger Madjer et son staff de la sélection des locaux. Pourtant, dès l'arrivée de l'ancien joueur du FC Porto à la barre technique des Fennecs en novembre dernier, il s'était précipité pour annoncer qu'il comptait tabler sur un maximum des joueurs du cru pour réussir ses challenges. Ce n'est certainement pas en le déchargeant de la sélection des joueurs locaux que Madjer va pouvoir mettre sa politique à exécution. C'est à croire donc que l'entraîneur national, tout comme le président de la FAF, se sont rendu compte qu'ils allaient prendre un énorme risque en misant sur les éléments du cru en prévision des prochains rendez-vous de l'équipe nationale. Et puis, Zetchi se serait rendu compte qu'il avait commis une énième bévue en confiant la sélection des joueurs locaux à Madjer. Ce dernier dispose, en effet, d'un contrat objectif qui expire lors de la CAN-2019. Et s'il venait de ne pas réussir son objectif, surtout si par malheur il ne venait pas à qualifier les Verts à ce rendez-vous continental prévu au Maroc, il aura à quitter son poste avant même la CAN. Son travail qu'il a déjà commencé à accomplir avec la sélection des joueurs locaux prendrait alors un sérieux coup, sachant que la prochaine échéance de cette sélection sera en 2020 à l'occasion du CHAN. Une chose est sûre : la décision de Zetchi de mettre un terme aux fonctions de Madjer à la tête de la sélection des joueurs locaux laisse prédire que l'équipe nationale première va désormais continuer à puiser du contingent d'éléments évoluant à l'étranger après que leurs compatriotes du cru aient raté la chance que leur avait offerte Madjer. La prochaine liste qui sera concernée par les deux matches amicaux contre le Cap Vert et le Portugal et qui sera dévoilée dans les prochaines heures nous enseignera davantage à ce propos.

Transfert

Le FC Porto exige 30 millions d'euros au minimum pour céder Brahimi

Le FC Porto (Div.1 portugaise de football) exige 30 millions d'euros au minimum pour céder le milieu international algérien Yacine Brahimi, convoité par plusieurs clubs européens, rapporte, ce mardi, le quotidien sportif lusitanien *O Jogo*. La réaction du club champion du Portugal intervient au lendemain de l'offre de 25 millions d'euros qu'aurait formulé l'AS Rome (Serie A italienne) pour bénéficier des services du joueur, dont le contrat court encore jusqu'en 2019. Outre le club

romain, Brahimi (28 ans) est également convoité en Turquie, mais surtout en Angleterre, où les formations d'Everton, Newcastle, ou encore Wolverhampton, dirigé par son ancien entraîneur à Porto Nuno Espirito Santo, seraient sur les rangs. Selon *O Jogo*, Brahimi privilégierait la piste de Premier league. Le milieu de terrain offensif formé au Stade Rennais (France) a marqué cette saison 11 buts avec Porto en 44 apparitions, toutes compétitions confondues.



Impact de Montréal, Taïder : «On est déçu, c'est tout»

Le début de saison est difficile pour l'Impact de Montréal, où évolue l'international algérien, Saphir Taïder, avec une avant-dernière place au classement de la Conférence Est de MLS. Concernant la dernière défaite (1-0) de son équipe face au Galaxy de Los Angeles, le milieu de terrain algérien dira : «À leur seule occasion du match, ils ont réussi à marquer un but. Ils n'ont pas été dangereux. Ils n'avaient pas le ballon. Ils n'ont rien créé.» Il a ajouté : «C'est un manque d'attention sur leur seule occasion. Ça fait mal parce qu'on a eu le ballon pendant tout le match. On est déçu. C'est tout.» Les hommes de Rémi Garde n'ont pas réussi à trouver les solutions face à une équipe réaliste de Los Angeles Galaxy, pourtant les joueurs de l'Impact ont eu l'avantage numérique dès la 41^e minute de jeu, après l'expulsion de Zlatan Ibrahimovic. Les coéquipiers de Taïder viennent de concéder leur troisième défaite de suite en championnat, la deuxième à domicile.

Le Bétis demande 30M€ pour Mandi

La direction du club andalou aurait réclamé la somme de 30M€ au club turc de Besiktas pour s'attacher les services du défenseur algérien, Aïssa Mandi, selon *fichajes*. Auteur d'une très bonne saison, l'ancien défenseur de Reims serait l'un des atouts financiers du Bétis Séville lors du Mercato d'été, les responsables espagnols ne seraient pas contre un transfert du joueur, à condition que ce dernier rapporte un maximum de liquidités pour le recrutement. Le remplacement de l'international algérien de 26 ans se prépare dans la maison du Bétis, il s'agira du défenseur espagnol du Real Madrid, Jesús Vallejo, ou bien de Yerri Mina, le défenseur central du FC Barcelone. Aïssa Mandi est arrivé en Liga en 2016, il avait alors signé un contrat de cinq ans (jusqu'en 2021). Après une première saison moyenne, le joueur de 26 ans a su s'imposer comme une valeur sur du Bétis Séville cette année.

Météo	Alger	Oran	Constantine	Tindouf	Tamanrasset
	17°/31°	16°/31°	13°/29°	13°/29°	24°/37°
Horaires des prières	El Fadjr	El Dohr	El Aasr	El Maghreb	El Icha
	03:37	12:45	16:36	20:00	21:39

Presque tous se sont rendus aux forces de l'ANP 27 terroristes neutralisés depuis le mois d'avril

Il y a de plus en plus de terroristes qui se rendent aux forces de l'ANP. Selon un communiqué du ministère de la Défense nationale, 3 terroristes ont déposé les armes et se sont rendus, hier, aux autorités militaires de Tamanrasset et 2 autres à Skikda.

Il s'agit de A. Moultafa, dit Abou Aïssa, G. Lakhel, dit Assid, et de A. El Bekkaï. Ces terroristes avaient en leur possession une mitrailleuse lourde de type PKT, un pistolet-mitrailleur de type Kalachnikov, 3 chargeurs garnis et un lot de munitions de différents calibres. A. El Bekkaï avait rallié les groupes terroristes en 2016, a indiqué le communiqué du MDN, qui fait le bilan des opérations de la lutte antiterroriste du début du mois d'avril jusqu'à la journée d'hier. Le MDN indique que le nombre de terroristes neutralisés durant cette période de 50 jours est de 27. La majorité d'entre eux s'est rendue aux autorités militaires. Plus précisément, 24 terroristes se sont rendus et 3 autres ont été capturés par les forces de l'ANP. Durant les opérations de lutte antiterroriste, les forces de l'ANP ont pu récupérer 20 pièces

d'armement et des quantités considérables de munitions de différents calibres. Par ailleurs, un détachement de l'ANP en coordination avec les services de la Sûreté nationale «a déjoué, à Beni Ounif, wilaya de Béchar - 3° RM, une tentative d'introduction d'une importante quantité de kif traité s'élevant à 526 kg, détenue par un narcotrafiquant marocain», ajoute la même source, indiquant que le bilan des drogues saisies ces dernières 24 h par les unités de l'ANP, lors d'opérations distinctes, s'élève à 1161 kg. «Ces résultats retentissants réalisés par les unités de l'ANP sur le terrain réitérent l'efficacité des multiples opérations ayant pour objectif de contrecarrer tous les dangers et les fléaux à travers le territoire national», affirme le MDN.

Moussa O.

Hadj-Omra

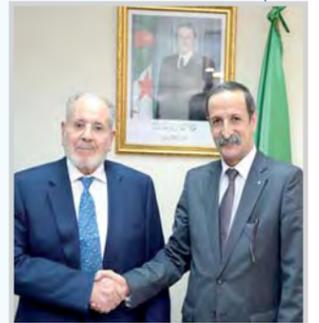
Les Algériens non concernés par le système d'empreinte génétique et de la photo biométrique sur les visas

Le responsable du bureau d'information de l'ambassade du Royaume d'Arabie saoudite à Alger, Machaal Al Chamri, a affirmé que les citoyens algériens n'étaient pas concernés par le système d'empreinte génétique et de la photo d'identité biométrique sur le visa du Hadj et de la Omra. Le système d'empreinte génétique et de la photo d'identité biométrique sur les visas du Hadj et de la Omra «n'est pas à l'ordre du jour», a déclaré le responsable saoudien, soulignant que le communiqué publié par l'ambassade de l'Arabie

saoudite «n'en fait pas mention». Il a ajouté, à ce propos, que les services de l'ambassade «n'ont pas reçu jusque-là aucune instruction pour imposer ce système biométrique aux hadjis ou les concernés par la saison du hadj de cette année en Algérie». Le Royaume d'Arabie saoudite recourt au système d'empreinte génétique et de la photo biométrique sur les visas du Hadj et de la Omra pour les citoyens de plusieurs pays arabes et islamiques et oeuvre à sa généralisation et son élargissement à tous les autres Etats.

• Ramadhan Djamel Kaouane reçoit le président du HCI

Le président du Haut conseil islamique (HCI), Bouabdallah Ghlamallah, a mis en avant, mardi, la nécessité, pour la grille de programmes de télévision pour le Ramadhan de respecter les traditions de la famille algérienne, l'identité culturelle et le référent national de la société.



Selon un communiqué du HCI, Ghlamallah a affirmé lors d'une audience accordée par le ministre de la Communication, Djamel Kaouane, a déclaré que «le contenu de la grille des programmes durant le mois de Ramadhan est censé refléter l'identité culturelle et le référent national de la société et contribuer à la promotion du niveau général et au respect des traditions de la famille algérienne». L'entretien a été l'occasion pour les deux parties d'examiner différentes questions en rapport avec le secteur de l'Information, principalement la diffusion des «Fetwa» sur les chaînes satellitaires, et qui exigent, ajoute le communiqué, le respect des règles de jurisprudence et davantage d'efforts pour être en harmonie avec le référent religieux du pays. Les deux parties ont évoqué en outre les moyens de promouvoir le travail médiatique à travers «la recherche des mécanismes à même d'assurer une bonne formation aux journalistes, notamment en matière religieuse», précise le communiqué qui indique que «ceci sera consacré à l'avenir à travers la coopération entre le HCI et le ministère de la Communication».

PixX, +εΠεε+ +•X•• [εΟ+ | Ο÷[Ε•|

PixX, l'offre gigantesque du Ramadhan

Appels et SMS illimités
vers Mobilis

1500 DA
vers tous les réseaux

5 Go
d'Internet

Promo valable 21 jours à partir du 1^{er} Ramadhan
*Plan valable un mois, composez *600# et bénéficiez des bons plans pixx.

www.mobilis.dz

 **L'ECHO**
D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT
Quotidien National d'Information



www.lechodalgerie-dz.com

 **L'ECHO**
D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT
Quotidien National d'Information

**Pour votre publicité ou vos annonces,
veuillez contacter notre département
marketing - commercial**

Contactez :
Tél-Fax : 023 54 23 04
E-mail : echodalgerie@gmail.com
www.lechodalgerie-dz.com